



Bulletin Officiel

N°6134 Vendredi 26 Juin 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19 2-3
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021 4-5

AVIS DU CMF

AUTORISATION D'UNE OPERATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE TITRES CONFERANT UNE PART DEPASSANT 40% DES DROITS DE VOTE COMPOSANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE HEXABYTE, SOCIETE ADMISE A LA COTE DE LA BOURSE 6-8

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIE VALEURS -INTERMEDIAIRE EN BOURSE- 9-11

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOTUVER 12

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

ASTREE – AGO - 13
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES - STAG - AGO - 14
UNION DE FACTORING – AGO - AGE - 15
STAR – AGO - 16

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

ASTREE 17-18
STAR 19-22
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARIT – BTS - 23-25
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES - STAG - 26-27

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE ZITOUNA 26-32
BANQUE TUNISO KOWEITIENNE – BTK - 33-36
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE - 37-39
SOCIETE EURO-CYCLES 40-44
SOTRAPIL 45-50

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AL HIFADH SICAV 51

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DEMCEMBRE 2019

- SIAME

ANNEXE IV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DU CMF

Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de titres conférant une part dépassant 40% des droits de vote composant le capital de la société Hexabyte, société admise à la cote de la bourse

- Soumission de l'acquéreur du bloc de titres à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Hexabyte

- Dépôt par l'acquéreur du bloc de titres d'un projet d'offre publique d'achat visant le reste du capital de la société Hexabyte

En réponse à une demande introduite, en date du 29 mai 2020 par la société Standard Sharing Software (3S), dans les conditions des dispositions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et des articles 166 et 167 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis,

Le Conseil du Marché Financier,

En application de l'article 6 sus-visé,

Considérant :

- L'acquisition par la société Hexabyte de 152 143 de ses propres actions représentant 7,3% de son capital et ce, dans le cadre d'un programme de rachat mis en œuvre depuis le 23 septembre 2016 conformément aux dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 susmentionnée. Ne donnant pas droit au vote, ces actions ne doivent pas, par conséquent, être prises en considération pour le calcul des seuils de participation. De ce fait, le nombre de droits de vote à prendre en compte est de 1 931 191 contre 2 083 334 actions composant le capital de la société Hexabyte ;
- L'acquisition, en date du 29 janvier 2020, par la société Standard Sharing Software (3 S) d'un bloc d'actions de la société Hexabyte auprès de l'actionnaire de référence Monsieur Naceur Hidoussi, représentant 21,85% du total des droits de vote (soit 20,26% du nombre d'actions composant son capital). Cette opération a permis à la société acquéreuse d'obtenir, de concert avec la Société de Promotion Immobilière Nafissa SARL dont elle détient le contrôle, une part de 45,35% des droits de vote (soit 42,04% du capital de la société Hexabyte), dépassant ainsi le seuil de 40% des droits de vote ; tout en sachant qu'à l'issue de cette opération, la part détenue par l'actionnaire de référence susmentionné s'était stabilisée à 45,65% du total des droits de vote ; soit une proportion supérieure à celle détenue par la société Standard Sharing Software;

- Suite -

- Le dépôt au CMF, en date du 29 mai 2020, par la société Standard Sharing Software, d'une demande d'autorisation d'acquisition du reste de la participation de l'actionnaire de référence dans le capital de la société Hexabyte, sachant qu'à cette même date, l'initiatrice de la demande détient de concert avec la société de Promotion Immobilière NAFISSA SARL, 876 895 actions représentant 45,41% du total des droits de vote (soit 42,09% du capital de la Société Hexabyte).

Et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur régissant le secteur dans lequel opère la société Hexabyte,

A, par décision n°17 en date du 17 juin 2020, autorisé l'opération d'acquisition de bloc de titres selon les conditions suivantes :

- **Société visée** : Hexabyte
- **Nombre d'actions objet de la cession** : 881 684 actions « Société Hexabyte » représentant 45,65% des droits de vote (soit 42,32% du capital de la société)
- **Cédant** : Naceur Hidoussi
- **Acquéreur** : Société Standard Sharing Software (3S)
- **Prix de cession** : 7,550 dinars par action de nominal 1 dinar
- **Objectif et intention de l'acquéreur** :

Détenant le fournisseur de services internet (FSI) « GlobalNet », la société Standard Sharing Software, tout comme la société Hexabyte éprouvent de plus en plus de difficultés à résister aux grands opérateurs, comme témoigne la progression fulgurante ces dernières années du FSI « TopNet » qui est adossé à Tunisie Télécom, et qui détiennent ensemble près de 65% de la part du marché en terme d'ADSL. Le deuxième FSI « GlobalNet », est très loin derrière et n'en tient que 15%.

De plus, la part du marché des deux acteurs indépendants à savoir « GlobalNet » et « Hexabyte » ne cessent de se réduire, même si, du fait de l'offre de gros (achat par le FSI des lignes en gros chez Tunisie Telecom et leur revente aux clients finaux avec une petite marge mais en prenant le risque entier du recouvrement), leurs chiffres d'affaires semblent évoluer positivement mais avec de moins en moins de marges opérationnelles. Ainsi, les marges ne cessent de se réduire et les bénéfices financiers (placements) d'Hexabyte représentent désormais près de 140% des bénéfices opérationnels. Cette tendance ne cesse de s'aggraver au risque de menacer le modèle économique dans sa totalité.

- Suite -

Ainsi, la viabilité des fournisseurs de services internet indépendants devenant de plus en plus difficile au regard de la taille du leader qui s'approche à grand pas d'une situation de monopole, la société Standard Sharing Software envisage de rapprocher certaines de ses activités et de ses investissements afin de bénéficier des économies d'échelles.

- Impact de l'acquisition sur l'organisation des sociétés Hexabyte et Standard Sharing Software (3S) :

Comme indiqué ci-dessus, aujourd'hui, le marché des fournisseurs de services internet est dominé par le fournisseur « TopNet », filiale de Tunisie Télécom. L'objectif de la société est de bénéficier d'économies d'échelles et de synergies notamment au niveau de l'infrastructure et des achats. Le rapprochement avec la société Hexabyte permettra à la société Standard Sharing Software également de proposer des produits complémentaires et d'avoir une meilleure force de frappe sur le plan commercial.

Parallèlement et en application des dispositions de l'article 6 nouveau visé ci-dessus, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre la société Standard Sharing Software à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la Société Hexabyte, hors du bloc de titres objet de la demande d'acquisition, soit 172 612 actions représentant 8,94% des droits de vote (soit une part de 8,29% du capital de la société) et ce, au prix de 7,550 dinars l'action.

Un projet de lancement d'une offre publique d'achat de la part de l'acquéreur du bloc de titres visant le reste du capital de la société Hexabyte, a été déposé au Conseil du Marché Financier en date du 19 juin 2020, par la société Standard Sharing Software.

La période de validité de l'offre publique d'achat sera fixée, par décision du Conseil du Marché Financier et fera l'objet d'un avis sur le Bulletin Officiel du CMF et ce, dès la réalisation de l'opération d'acquisition du bloc de titres sus-visée.

Par ailleurs, il convient de signaler que si à l'issue de l'Offre Publique Obligatoire, la société Standard Sharing Software viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société Hexabyte, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-

Par décision n° 18 du 19 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- et des intermédiaires en bourse que la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 98,39% du capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- :**

- **Date de constitution** : 22 mai 1991.

- **Objet social** : La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Capital social** : 20 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions ordinaires de nominal 5 dinars chacune.

2. Structure du capital au 12 juin 2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–	3 935 729	98,39%	3 935 729	98,39%
Autres actionnaires : 144 actionnaires	64 271	1,61%	64 271	1,61%
TOTAL	4 000 000	100,00%	4 000 000	100,00%

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration * :

Administrateur	Qualité	Représentant	Mandat
M. Mohamed Fadhel ABDELKEFI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2019-2021
M. Fethi MESTIRI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Eric AOUANI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Radhouane ZOUARI	Administrateur	Les actionnaires minoritaires	2019-2021
M. Walid DACHRAOUI	Administrateur	BIAT	2020-2021
M. Mehdi MASMOUDI	Administrateur	Lui-même	2020-2021
M. Walid JAAFAR	Administrateur	Lui-même	2020-2021
Mlle. Aicha MOKADDEM	Administrateur	Elle-même	2020-2021

* Telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 avril 2020.

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Tunisie Valeurs depuis le 12 juin 2020 s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
16/06/2020	16,980	499	8 473,020

5. Renseignements financiers :**a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6076 du Mercredi 1^{er} avril 2020.

b- Indicateurs d'activité trimestriels relatifs au premier trimestre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6088 du Mardi 21 avril 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 3 935 729 actions composant le capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- (soit 98,39% des actions et des droits de vote).

2. But de l'Offre Publique de Retrait :

L'Offre Publique de Retrait vient compléter l'Offre Publique d'Achat à laquelle a été soumise la BIAT en date du 23/03/2020 et qui lui a permis de détenir 98,39% du capital de Tunisie Valeurs-intermédiaire en bourse-.

Le flottant actuel de la société s'élève à 64 271 titres, soit l'équivalent de 1,61% du capital. Au regard de la faible part détenue par le public dans la société, la BIAT se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société Tunisie Valeurs de la cote de la Bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- sis Immeuble Intégra ; Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

64 271 actions représentant 1,61% du capital de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse-.

- Suite -

5. Prix de l'offre :

17,480 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix correspond à celui de l'OPA déduction faite du dividende distribué par Tunisie Valeurs au titre de l'exercice 2019.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 20 séances de bourse, du **mercredi 24 juin 2020** au **mardi 21 juillet 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représentée par son Directeur Général Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la BIAT informera la BVMT du nombre de titres "Tunisie Valeurs" acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- sera prononcée. Toutefois, si le nombre des actionnaires de ladite société demeure supérieur à 100, cette dernière ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

La cotation en bourse de "Tunisie Valeurs" reprendra à partir du mercredi 24 juin 2020.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le Mercredi 24 Juin 2020 a décidé de :

- 1- Proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,150 Dinar par action.
- 2- Proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire l'augmentation du capital d'un montant de 5 961 725 dinars par incorporation :
 - ✓ Des réserves spéciales d'investissement qui ont été constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du code d'Incitations aux investissements d'un montant de 2 226 650 Dinars.
 - ✓ D'une partie des primes d'émissions d'un montant 3 735 075Dinars.

Les 5 961 725 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1DT) chacune seront réparties entre les anciens actionnaires à raison de sept (07) actions nouvelles gratuites pour trente-deux (32) actions anciennes. Le capital social passe de 27 253 600 Dinars à 33 215 325 Dinars.

La jouissance des actions nouvelles est fixée à partir du 1^{er} Janvier 2021.

- 3- convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 23 Juillet 2020 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 10heures.
- 4- convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le jeudi 23 Juillet 2020 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 11heures.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
- ASTREE-**

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

Messieurs les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mardi 30 Juin 2020 à 10 heures, au siège social de la Compagnie, 45 Avenue Kheïreddine Pacha – Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2019
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2019
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales
- Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales
- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019
- Affectation du résultat de l'exercice 2019
- Réaffectation des réserves à régime spécial
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs
- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des comités réglementaires.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"

Siège social : 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA

Les membres du conseil décident de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 03 juillet 2020 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2019 et des rapports du Commissaire Aux Comptes pour le même exercice,
2. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2019,
3. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Affectation des résultats
5. Fixation des jetons de présence,
6. Renouvellement Mandat des administrateurs pour trois ans 2020-2021-2022
7. Renouvellement mandat de président Directeur Général pour trois ans 2020-2021-2022
8. Quitus aux administrateurs, et
9. Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALE S

UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

Messieurs les actionnaires de la Société Union de Factoring “**UNIFACTOR**” sont convoqués à se réunir en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le Jeudi 9 Juillet 2020 au siège de la Société sis à Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis (6ème Etage) à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants réservés à chaque assemblée :

A- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à partir de 10 Heures

- Approbation du délai de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.
- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.
- Lecture et approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 et suivants du CSC et de l'article 62 et suivants de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.
- Quitus aux administrateurs.
- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019.
- Fixation de la rémunération des membres du comité exécutif de crédit, du comité permanent d'audit Interne et du Comité de Risques au titre de l'exercice 2019
- Emission d'emprunts obligataires
- Affectation de résultats.
- Questions diverses.

B- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE à partir de 11 Heures

- Mise en conformité des statuts avec les dispositions légales en vigueur .

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE -STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Mardi 30 juin 2020 à 09h30'** à l'hôtel LAICO - Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019, du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31-12-2019 et approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019,
- 3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019 et approbation des conventions réglementées,
- 4- Quitus aux administrateurs,
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2019,
- 6- Ratification de la cooptation des administrateurs,
- 7- Renouvellement des mandats des administrateurs,
- 8- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de placement et des membres du comité de gestion des risques et du comité de nominations et de rémunérations,
- 9- Nomination du co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022,
- 10- Information à l'Assemblée Générale Ordinaire relative à la désignation du Directeur Général en tant qu'administrateur,
- 11- Pouvoirs en vue des formalités.

(*) Le présent avis annule remplace celui publié au BO n°6080 en date 7 Avril 2020

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
- ASTREE-**

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La compagnie d'assurance et de réassurance Astree publie ci-dessous le Projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019 qui se tiendra le 30 Juin 2020.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2019, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et en application des articles 200 & suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations et les conventions autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans ce rapport.

Troisième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019 de 51.276.988,113 dinars, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	51.276.988,113 D.
▶ Report antérieur	:	290.715,459 D.
	Total :	51.567.703,572 D.

Répartition :

▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	27.500,000 D.
▶ Réserves facultatives	:	15.000.000,000 D.
▶ Dividendes	:	36.000.000,000 D.
▶ Report à nouveau	:	540.203,572 D.
	Total :	51.567.703,572 D.

- Suite -

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de Six (6) dinars par action de nominal Cinq (5) dinars. Les dividendes seront soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer la date de mise en paiement.

Quatrième résolution :

Des réserves à régime spécial relatives aux réinvestissements exonérés, constituées au courant des exercices antérieurs, sont devenues fiscalement libres suite à la cession des titres y afférents. Elles s'élèvent à 4.995.000 dinars, que l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au poste de réserves facultatives.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2020, à cent mille dinars (100.000 D.). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer :

- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D.) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D.) en rémunération des membres du Comité de Risques.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat des Administrateurs suivants :

- M. Mohamed Habib Ben SAAD
- M. Zouheir HASSEN
- La Banque de Tunisie
- La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
- Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE -STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

La société Tunisienne d'assurance et de réassurance STAR publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2019 qui se tiendra le 30 Juin 2020 :

Première Résolution

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19 et à titre de mesure préventive et exceptionnelle, les actionnaires approuvent l'ensemble des modalités exceptionnelles de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société .

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers arrêtés au 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à

- Suite -**Cinquième Résolution**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire déci d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit :

Résultat 2019	22 057 373 408
Résultats reportés 2013 & antérieurs	33 175 323 143
Résultats reportés 2018	110 417 949 721
Total	165 650 646 272
Réserves Ordinaires prélevées sur le résultat de l'exercice 2019	1 690 874 000
Réserves pour Fonds Social	1 000 000 000
Dividendes prélevées sur les résultats reportés 2013 et antérieurs	8 815 387 260
Résultats reportés 2013 & antérieurs	24 359 935 883
Report à nouveau 2019	129 784 449 129
Total report à nouveau	154 144 385 012

En conséquence, il sera servi un dividende de **3,820 dinars** par action. Ces dividendes seront distribués en totalité sur le reliquat du report à nouveau disponible au 31/12/2013 et sont donc exonérés de la retenue à la source au titre de l'Impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du auprès des intermédiaires en bourse et des détenteurs des comptes dépositaires des titres pour les titres qui y sont déposés et à la Société Tunisienne de Banque pour les titres non déposés.

Cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution

Le Conseil d'Administration a coopté :

- Monsieur Lotfi DEBBABI en tant qu'administrateur représentant de la Société Tunisienne de Banques en remplacement de Monsieur Samir SAIED,

- Suite -

Monsieur Sami ZOUBEIDI en tant qu'administrateur représentant le Ministère des Finances en remplacement de Madame Imene HMILA,

- Madame Ghada HARROUCH en tant qu'administrateur représentant la Banque Centrale de Tunisie en remplacement de Monsieur Mohamed SKIMA,

- Messieurs Yu-Yi FANG et Didier LALUET en tant qu'administrateurs représentant Groupama Holding Filiales et Participations en remplacement de Messieurs Charles DE TINGUY et Olivier DE BAGLION.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie cette cooptation et approuve la désignation de Madame Ghada HARROUCH et de Messieurs Lotfi DEBBABI, Sami ZOUBEIDI, Yu-Yi FANG et Didier LALUET en qualité d'administrateurs.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 :

- Cinq membres représentant l'Etat Tunisien et Entreprises Publiques

* Monsieur Samir MLAOUHIA

* Madame Najoua KHRAIEF

* Monsieur Sami ZOUBEIDI

* Monsieur Lotfi DEBBABI

* Madame Ghada HARROUCH

- Cinq membres représentant Groupama Holding Filiales et Participations :

* Monsieur Olivier PEQUEUX

* Monsieur Fabrice HEYRIES

* Monsieur Yu-Yi FANG

* Monsieur Didier LALUET

- Suite -

* Monsieur Habib KARAOULI

- Deux membres représentant les privés :

* Monsieur Ezzeddine EL KADHI

* Ekuity Capital : Monsieur Aymen BEN AYED.

dont les candidatures seront soumises à l'autorisation de la tutelle et ce conformément au code des assurances.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 8 000 DT le montant brut annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et aux administrateurs membres du comité de placement, du comité de gestion des risques et du comité de nominations et de rémunérations.

Cette résolution est adoptée à

Neuvième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet « Mazars » représenté par Monsieur Hédi KAMMOUN comme co-commissaire aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance pour un mandat de trois ans 2020, 2021 et 2022 soit une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à

Dixième Résolution

L'assemblée Générale ordinaire prend acte de la désignation de Monsieur Hassene FE "Directeur Général" en tant qu'administrateur représentant Groupama Holding Filiales Participations au sein du Conseil d'Administration de la société anonyme de droit Marocain RMA Assistance".

Cette résolution est adoptée à

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs à monsieur le Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement de dépôts et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

(*) Le présent avis annule et remplace celui publié au Bo n°6080 en date 7 Avril 2020.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2020.

Première Résolution :

Vu la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 17-2020 du 1^{er} avril 2020 qui autorise d'une manière exceptionnelle aux banques et établissements financiers à cause de la pandémie « covid-19 » à tenir leur assemblée générale après les délais règlementaires,

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS Bank tenue le 30 juin 2020, prend acte du fait que cette réunion n'a pas été tenue dans les délais légaux et approuve ce retard puisqu'il n'affecte pas les intérêts des actionnaires et donne ainsi quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 30 juin 2020 après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la BTS et des Etats financiers relatifs à l'exercice 2019,
- du rapport du Comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques de la banque relatif à l'exercice 2019,
- des Rapports (général et spécial) des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

Prend acte du contenu des rapports des Commissaires aux comptes et approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 62 de la Loi n° 48-2016 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit:

<i>(montant en dinars)</i>	<u>31/12/2019</u>
<i>Bénéfice net de l'exercice 2019</i>	9 173 519,506
<i>Report à nouveau 2018</i>	11 558 152,987
<i>Bénéfice à affecter</i>	20 731 672,493
<i>Réserves Légales (5%)</i>	1 036 583,625
<i>Fonds Social</i>	-400 000,000
<i>Total des Résultats à reporter à la fin de l'exercice 2019</i>	19 295 088,868

Cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution

En application de l'article n° 19 des statuts de la banque, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la cooptation de :

- Mr Alaya Becheikh du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale représentant l'Etat Tunisien en remplacement de Mme Najoua Ben Lamine Belhadj Abd Allah et ce pour la période restante de leur mandat qui se termine avec la tenue de L'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2021,
- Mr Imed TURKI représentant la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale en remplacement de Mr Habib TOUMI. Et ce pour la période restante de leur mandat qui se termine avec la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2020,

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution

l'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat de Mr Ridha khalfaoui administrateur au Conseil d'Administration de la BTS représentant les petits porteurs;
- Nommer Mr administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de la BTS;

Et ce sur proposition du Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'appel à candidature n°1-2020 réalisé par la banque pour le choix d'un administrateur indépendant personne physique qui va siéger au conseil d'administration et présider le comité d'audit,

Et ce pour une période de trois années (2020-2021-2022) qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

Huitième Résolution

l'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration:

1. de fixer le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'année 2019 comme suit :
 - quatre mille dinars (4000 TND) nets par réunion pour le président du Conseil,
 - deux mille dinars (2000 TND) nets par réunion pour chaque membre du Conseil.
2. de fixer le montant de la rémunération des présidents et des membres des comités émanant du conseil d'administration comme suit :
 - Un montant de mille dinars nets (1000 TND) par séance et par président de chaque comité émanant du Conseil d'Administration.
 - Un montant de cinq cents dinars nets (500 TND) par séance et par administrateur membre des comités émanant du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

Neuvième Résolution :

l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération des membres du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques de la banque à cinq mille dinars nets (5000 TND) annuellement pour chaque membre.

Cette résolution est adoptée à

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 50 millions de dinars durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'examen des résultats de l'exercice 2020.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

Cette résolution est adoptée à

Onzième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou au mandataire qu'il aura désigné pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS AGO**Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"**

Siège social : 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA

Projet des résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 03 juillet 2020.

Première Résolution: Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2019,

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil et du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que les explications données en cours de séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve le rapport de gestion du conseil d'administration et les états financiers arrêtés le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution: Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution: Affectation des résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que le résultat de l'exercice 2019 est bénéficiaire de 358.228,036 dinars et approuve la proposition du conseil d'administration reportant l'affectation du résultat de l'exercice 2019 comme suit :

- Résultat Net de l'exercice (2019)	:	358.228,036 dinars
-Résultats reportés	:	<u>307 217,725</u> dinars
-Résultat avant prélèvement de réserves légales	:	665 445,761 dinars
<u>-Réserves Légales</u>	:	<u>0</u> dinars
-Résultat après prélèvement de réserves légales	:	665 445,761 dinars
<u>-Distribution des bénéfices aux actionnaires</u>	:	<u>130 000,000</u> dinars
-Montant à reporter à nouveau (exercice 2020)	:	<u>535 445,761</u> dinars

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

Quatrième Résolution: Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution: Fixation des jetons de présence

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs des jetons de présence pour l'exercice 2019. Le montant annuel net alloué par administrateur est de Mille Dinars et deux mille pour le PDG Monsieur Mohamed Moncef Ben Jemâa.

Cette résolution est adoptée à

Sixième Résolution: Renouvellement mandat des administrateurs et de Président Directeur Général :

Le conseil d'administration décide le renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de trois (3) ans (2020-2021-2022) qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice relatif à l'année 2022 :

- Monsieur Mohamed Moncef Ben Jemâa
- Monsieur Marouene Ben Jemâa
- Monsieur Habib Doghri
- Madame Khadija Ben Jemâa
- Madame Neila Ben Jemâa

Renouvellement du mandat de Président Directeur Général Monsieur Mohamed Moncef Ben Jemâa pour une durée de trois (3) ans (2020-2021-2022) qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice relatif à l'année 2022 .

Septième Résolution: Pouvoir pour formalité

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur du présent acte pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO**BANQUE ZITOUNA**

Siège social : 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire, la Banque Zitouna publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres,
- La Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :**Première résolution : Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers individuels et du rapport de gestion y afférant, du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques et du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels de l'exercice 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers individuels dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de **24.323.888,268 DT** et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **4.899.034,204 DT**, soit au total un résultat distribuable de **29.222.922,472 DT**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, **1.461.146,124 DT** pour doter la réserve légale ;
- De prélever sur ce montant, **23.000.000,000 DT** pour doter les réserves pour réinvestissements exonérés ;
- D'affecter le reliquat, soit **4.761.776,348 DT** en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

À la réserve légale (5 % du bénéfice distribuable)	1.461.146,124 DT
Aux réserves pour réinvestissements exonérés	23.000.000,000 DT
Aux résultats reportés	4.761.776,348 DT

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

- Suite -

Quatrième résolution : Approbation des conventions et engagements visés par l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution : Rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales

Le Président rappelle à l'assemblée que des conventions, entrant dans le champ d'application de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, ont été conclues par la Banque au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, sans avoir fait l'objet d'une autorisation préalable du conseil d'administration dans les conditions prévues par les textes sus-indiqués.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux textes sus-indiqués exposant les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation préalable n'a pas été respectée décide, conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Les actionnaires intéressés par lesdites conventions n'ont pas participé au vote.

Sixième résolution : Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Septième résolution : Fixation des jetons de présence

L'Assemblée Générale, décide, conformément aux dispositions de l'article 204 du code des sociétés commerciales :

- D'allouer une enveloppe supplémentaire de **1 MDT** bruts à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- D'allouer une enveloppe de **1,9 MDT** bruts à titre de jetons de présence pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration, sur proposition du comité de nomination et de rémunération, et ce, conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Etablissements Financiers,

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

- Suite -**Huitième résolution : Nomination des membres du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques et fixation de leur rémunération**

L'Assemblée Générale, décide de désigner pour un mandat de 3 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022, et en qualité de membres du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques, messieurs :

- M. Borheneddine NAFATI, Président
- M. Abdessatar KHOULDI, Membre
- M. Hichem RABBOUDI, Membre

L'Assemblée Générale décide, en outre, de fixer la rémunération allouée à chacun des membres du comité de contrôle de conformité comme suit :

Membres	Libellé	Montant Brut	Montant Net
		En DT	En DT
Dr Borheneddine NEFFATI Président	Annuel	23 529,412	20 000,000
	Jetons de présence	1 500,000	1 200,000
Dr. Abdessatar KHOULDI Membre	Annuel	17 647,059	15 000,000
	Jetons de présence	1 500,000	1 200,000
Mr Hichem RABBOUDI Membre	Annuel	14 117,647	12 000,000
	Jetons de présence	1 250,000	1 000,000

Cette rémunération est applicable à partir de janvier 2020.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la Banque, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5-1-1	266 235	233 976
Créances sur les établissements bancaires et financiers	5-1-2	249 233	320 775
Créances sur la clientèle	5-1-3	3 136 499	2 476 660
Portefeuille-titre commercial	5-1-4	-	10
Portefeuille d'investissement	5-1-5	49 198	31 773
Valeurs immobilisées	5-1-6	83 811	76 480
Autres actifs	5-1-7	158 155	146 143
TOTAL ACTIF		3 943 131	3 285 817
PASSIF			
Banque Centrale et CCP		41 191	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5-2-1	17 746	17 480
Dépôts et avoirs de la clientèle	5-2-2	3 368 247	2 828 870
Dettes de financements et Ressources spéciales	5-2-3	1 953	2 760
Autres passifs	5-2-4	168 450	170 854
TOTAL PASSIF		3 597 587	3 019 964
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		175 367	120 000
Réserves		90 414	65 953
Actions propres		-	-
Autres capitaux propres		75 000	75 000
Résultats reportés		4 763	4 900
Résultat de l'exercice		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5-2-5	345 544	265 853
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 943 131	3 285 817

III - L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de Réinvestissement	Autres Capitaux Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018 avant affectation	120 000	28 500	1406	20 000	75 000	5 313	15 634	265 853
Affectation du Résultat de l'exercice 2018	0	0	1 047	15 000	0	-413	-15 634	0
Solde au 31/12/2018 après affectation Résultat	120 000	28 500	2 453	35 000	75 000	4 900	0	265 853
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	0
Capital souscrit	55 367	0	0	0	0	0	0	55 367
Capital souscrit non encore libéré	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net de l'exercice 2019	0	0	0	0	0	0	24 324	24 324
Solde au 31/12/2019 avant affectation	175 367	28 500	2 453	35 000	75 000	4 900	24 324	345 544
Affectation du Résultat de l'exercice 2019	0	0	1 461	23 000	0	-137	-24 324	0
Solde au 31/12/2019 après affectation Résultat	175 367	28 500	3 914	58 000	75 000	4 763	0	345 544

- Suite -**IV - La Liste des membres du Conseil d'administration**

Nom de l'administrateur actuel	Date d'expiration du mandat en cours	Le dernier poste occupé dans la Banque/société mère ou filiale	Les fonctions principales exercées actuellement	La société dans laquelle il exerce
Mr. Victor Nazeem Redha Agha	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020	PCA	PCA	Majda Tunisia
Mr. Adel ALAYA	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020	DG Société mère		Majda Tunisia
Mr. Hamdi BEN REJEB	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020	Administrateur		Majda Tunisia
Mr. Ibrahim HAJJI	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020	Administrateur		
Mme Nabila BEN YEDDER	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020	Administrateur		
Mme Samira GHRIBI	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021	Administrateur		
Mr. Salem BESSAOUD	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020	Administrateur Indépendant		AUCUN
Hafedh MAAMOURI	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020	Administrateur Indépendant		AUCUN

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO**Banque Tuniso-Koweitienne****Groupe BPCE**

Siège Social :10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire, la banque Tuniso-Koweitienne publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La Liste des membres du Conseil d'administration

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités de convocation et de tenue de la réunion qui ne lèsent en rien les actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité de la BTK pour l'exercice 2019 et du rapport général des Commissaires aux comptes pour la même période, approuve dans leur intégralité les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 faisant apparaître un résultat déficitaire de -30 910 298 dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes de la BTK au titre de l'exercice 2019 et relatif aux opérations régies par l'article 62 de la loi 2016-48 relative aux établissements de crédits et par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, approuve dans leur intégralité ces opérations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter la perte de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élevant à -30 910 298 dinars comme suit :

<u>(Chiffres en Dinars)</u>	<u>2019</u>
Résultat net de l'exercice 2019	-30 910 298
Report à nouveau	-129 344 695
Cumul résultat	-160 254 993
Réserve légale (5%) avec limite à 10% du capital	0
Total	-160 254 993
Amortissements différés	-24 008 108
Report à nouveau	-136 246 885

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité consolidé du groupe BTK pour l'exercice 2019 et du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de la même période, approuve dans leur intégralité les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 faisant apparaître un résultat déficitaire de -27.563 572 dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2020, aux Administrateurs une enveloppe de jetons de présence correspondant à une somme globale annuelle brute de 420.000DT.

L'Assemblée générale ordinaire délègue au Conseil d'administration le pouvoir de répartir l'enveloppe de jetons de présence entre les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation décidée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 7 Février 2020, de M. Moncef AKERMI administrateur au Conseil d'administration en remplacement de M Anis ATTIA à compter du 7 février 2020, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2020 à l'effet de statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

Compte tenu de l'arrivée du terme de la totalité des mandats des administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité d'administrateurs :

- M Mohamed KALLALA ;
- M Boris JOSEPH ;
- BPCE I représentée par M Dany MAKHLOUF ;
- M Gonzague de Villèle ;
- M Yvan de la Porte du Theil ;
- M Xavier FERAUD ;
- L'Etat Tunisien représentée par M Sami JBALI ;
- M Moncef AKERMY ;
- Le KIA représentée par M Mhamed Saad Al Munaifi ;
- M Hichem SOUIDEN ;
- M Christian de BOISSIEU (cette nomination étant intervenue sous condition suspensive de la décision de non objection prononcée par la Haute Autorité Française pour la Transparence de la Vie Publique) ;
- M Romuald HAJERI.

Et ce, pour une durée de trois ans. Ces mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2023 sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à la majorité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la BTK à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (milliers de dinars)

	déc.-19	déc.-18	Variation	
			Montant	%
ACTIF				
AC1- Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	47 831	82 536	-34 705	73%
AC2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	128 684	98 309	30 375	24%
AC3- Créances sur la clientèle	1 152 473	1 198 412	-45 939	4%
AC4- Portefeuille-titres commercial	8 597	10 864	-2 267	26%
AC5- Portefeuille d'investissement	134 230	124 007	10 223	8%
AC6- Valeurs immobilisées	23 847	25 837	-1 990	8%
AC7- Autres actifs	46 726	40 484	6 242	13%
TOTAL ACTIF	1 542 388	1 580 450	-38 062	2%
PASSIF				
PA1- Banque centrale et CCP	110 197	129 399	-19 202	17%
PA2- Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	76 790	70 646	6 144	8%
PA3- Dépôt & avoirs de la clientèle	930 502	828 498	102 004	11%
PA4- Emprunts & ressources spéciales	267 309	357 369	-90 060	34%
PA5- Autres passifs	55 154	60 073	4 919	9%
TOTAL PASSIF	1 439 952	1 445 983	-6 031	1%
CAPITAUX PROPRES				
CP1- Capital	200 000	200 000	0	0%
CP2- Réserves	61 769	61 769	0	0%
CP4- Autres capitaux propres	922	2 043	-1 121	122%
CP5- Amortissements différés	-24 008	-19 419	-4 589	19%
CP6- Résultats reportés	-136 247	-109 926	-26 322	19%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	102 436	134 467	-32 031	31%
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	1 542 388	1 580 450	-38062	2%

- Suite -

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Libellé	Capital	Réserve légale	Fonds social	Réserves des bénéfices exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat net de la période	Total
Solde à fin Décembre 2018	200 000	10 000	2 043	11 643	40 126	- 107 809	- 13 809	- 7 727	134 467
Affectation du résultat de l'exercice 2018						- 2 116	- 5 611	7 727	0
Opérations sur fonds social			- 1 121						-1 121
Résultat au 31/12/19								- 30 910	-30 910
Solde au 31/12/19 avant affectation du résultat	200 000	10 000	922	11 643	40 126	-109 926	-19 419	-30 910	102 436
Affectation du résultat de l'exercice 2019						- 26 322	- 4 589	30 911	0
Solde au 31/12/19 après affectation du résultat	200 000	10 000	922	11 643	40 126	-136 248	-24 008	0	102 436

IV- La Liste des membres du Conseil d'administration

Nom et Prénom	Qualité (Libellé)	Nationalité	Fonction actuelle	Postes Administrateur
Mohamed KALLALA	Président du Conseil- BPCE	Tunisienne	Global Head of Global Markets (NATIXIS)	
Boris JOSEPH	vice - Président BPCE	FRANCAISE	Directeur Général de BPCE international	
Christian BOISSIEU	Administrateur indépendant	FRANCAISE	Professeur à l'Université	Membre du Conseil d'administration de Land'Or,
Romuald HAJERI	Administrateur indépendant	Tunisienne/ Française	Headlink Partners Consultant en Stratégie et Management, spécialisé dans les services financiers	
Xavier FERAUD	Administrateur BPCE	FRANCAISE	Conseiller stratégie, BPCE	
Gonzague de Villèle	Administrateur BPCE	FRANCAISE	Directeur Général société du groupe Banque Populaire	administrateur dans des sociétés du groupe BPCE et Banque Populaire
Yvan de la Porte du Theil	Administrateur BPCE	FRANCAISE	Ancien Dirigeant de société du groupe Banque Populaire- membre du Directoire	administrateur dans des sociétés du groupe BPCE et Banque Populaire
Dany MAKHLOUF	Administrateur BPCE	FRANCAISE	Directeur Financier BPCE I	
MONCEF AKERMI	Administrateur Etat Tunisien	TUNISIENNE	Directeur de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) au Ministère des Finances	
Etat Tunisien représentée par Sami JBALI	Administrateur Etat Tunisien	TUNISIENNE	Directeur au Ministère des Finances	
KIA (Kuwait Investment Authority) représenté par Mohamed SAAD AL MANIFI	Administrateur KIA	KOËITIENNE	Acting Managing Director au KIA	
Monsieur Hichen SOUIDEN	Administrateur KIA	KOËITIENNE		

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2020, la Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration.

I- Résolutions adoptées :

القرار الأول

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع لتلاوة:

- تقارير مجلس الإدارة حول نشاط البنك وحول حسابات السنة المحاسبية 2019 (القوائم المالية الفردية والقوائم المالية المجمعة)،
- تقارير مراقبي الحسابات حول القوائم المالية الفردية والمجمعة للسنة المحاسبية 2019،

تصادق الجلسة العامة العادية بدون أيّ تحفظ على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية الفردية والقوائم المالية المجمعة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2019.

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع لتلاوة التقرير الخاص بمراقبي الحسابات المتعلق بالاتفاقات المنصوص عليها بالفصل 62 من القانون عدد 48 لسنة 2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016 والمتعلق بالبنوك والمؤسسات المالية وبالفصل 200 وما يليه وبالفصل 475 من مجلة الشركات التجارية تصادق على هذه الاتفاقيات.

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الإطلاع على نتائج السنة المحاسبية 2019 تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاماً وبدون أيّ تحفظ على تصرفهم خلال السنة المحاسبية 2019.

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر توظيف النتيجة المالية كما يلي :

(+) ما تبقى من مرائب 2018 :	-5 622 596.129
(+) النتيجة الصافية لسنة 2019 :	5 913 511.526
(+) الاحطياط القانوني :	14 545.770
(=) ما تبقى للترحيل :	276 369 .627

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

- Suite -

القرار الخامس

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر تحديد بدلات الحضور بمبلغ صافي بـ 1.000 دينار لكلّ عضو بالنسبة لكلّ اجتماع مجلس إدارة.

كما أنّها تصادق على اسناد منح الحضور بمبلغ صافي بـ 2000 دينار لكلّ عضو بالنسبة لكلّ اجتماع للجان القارة المنبثقة عن مجلس الإدارة وهي لجنة التدقيق الداخلي واللجنة التنفيذية للقرض ولجنة المخاطر ولجنة التعيينات والتأجير وذلك ابتداء من سنة 2020.

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس

إنّ الجلسة العامة العادية تصادق على تسمية:

➤ السيدة سيدة مطيطي عضوا بمجلس إدارة بنك تونس والإمارات ممثلا للدولة التونسية منذ يوم 11 سبتمبر 2019 من قبل وزارة المالية بدلا للسيد عبد الرحمان الخشتالي وذلك لباقي مدّة نيابته،

➤ السيد فوزي القبلي متصرفا مستقلا ورئيسا للجنة المخاطر بتاريخ 12 مارس 2019 ولجنة التدقيق الداخلي بتاريخ 2 أكتوبر 2019، وذلك بصفة استثنائية وبموافقة البنك المركزي التونسي لغاية انتهاء عملية التفويت في رأس مال البنك.

تمّت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

II . Le Bilan après affectation du résultat comptable**Bilan arrêté au 31 Décembre 2019**

Après répartition

(Unité : en millier de dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	62 596	55 995
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	150 737	188 922
Créances sur la clientèle	3	744 425	733 377
Portefeuille titres commercial	4	15 845	31 384
Portefeuille investissement	5	92 922	90 177
Valeurs immobilisées	6	41 282	28 229
Autres actifs	7	20 968	14 128
TOTAL ACTIF		1 128 775	1 142 212
PASSIF			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	196 736	255 590
Dépôt & avoirs de la clientèle	9	674 780	642 342
Emprunts & ressources spéciales	10	100 512	91 779
Autres passifs	11	19 724	21 451
TOTAL PASSIF		991 752	1 011 162
CAPITAUX PROPRES			
Capital		90 000	90 000
Réserves		47 587	47 513
Actions propres		-840	-840
Résultats reportés		276	-5 623
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	137 023	131 050
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 128 775	1 142 212

- Suite -

III. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Modifications comptables	Résultats Reportés hors Dividendes ADP rachetés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2019	90 000	-840	7 372	22 344	4 526	130	13 200	834	-	-6 456	5 913	137 023
Affectation réserves légales			15								-15	
Affectation réserves à régime spécial												-
Opérations/fonds social												0
Distributions bénéfiques												
Distributions bénéfiques ADP rachetés												
Résultats reportés										5 898	-5 898	0
Affectation autres réserves												
réserves pour réinvestissements exonérés												
Résultats de l'exercice 2019												0
Soldes au 31/12/2019 après répartition	90 000	-840	7 387	22 344	4 526	130	13 200	834	-	-558	0	137 023

IV- Liste des membres du Conseil d'administration :

ADMINISTRATEURS EMIRATIS		DERNIER POSTE OCCUPE	Date expiration mandat
PRESIDENT	JABR ZAAL ALFALASSI	Directeurs à Abu Dhabi Investment Authority	AGO approuvant les Etats Financier de l'exercice 2021
MEMBRE	KHALEEFA ALI ALQAMZI		
MEMBRE	SAQR SALEM ALAMRI		
MEMBRE	MOHAMED MUBAREK ALHEJERI		
MEMBRE	OBAID MURAD ALSUWAIDI		
MEMBRE	NASSER SHOTAIT ALKETBI		
ADMINISTRATEURS TUNISIENS			
MEMBRE	SAIDA METTITI	DG au Ministère des Finances	
MEMBRE	FAOUZI EL GUIBLI	Ancien Directeur à la BNA	
MEMBRE	FETIHA GHARBI	DG au Ministère des Finances	
MEMBRE	ABDELMONEEM SAADAoui	DG au Ministère de l'industrie	
MEMBRE	ATEF MAJDOUB	DG à la présidence du Gouvernement	
MEMBRE	RACHED BEN ROMDHANE	Conseiller à la présidence du gouvernement	

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO**EURO-CYCLES**

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Mai 2020, la Société EURO-CYCLES publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La liste des membres du Conseil d'administration.

I. Résolutions adoptées**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion 2019, et après avoir entendu la lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2019, approuve les rapports d'activités, les états financiers individuels et consolidés 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les opérations intervenues durant l'exercice 2019 avec la société filiale TUNINDUSTRIE et les sociétés Apparentées conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2019 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice 2019	10.150.181.596 dinars
	17.367.721,370 dinars
+ Report à nouveau ex 2018	27 517 902.966 dinars
- Réserves Légales	-81 000.000 dinars
TOTAL (1)	27 436 902.966 dinars
- Dividendes à distribuer	9.711.900,000 dinars
Résultats reportés Après affectation	17.725.002.966 dinars
TOTAL (2)	0

- Suite -

Le dividende sera mis en paiement à raison de 1,090 Dinars par action à compter du Mercredi 12 Août 2020.

Le Montant de ces dividendes sera prélevé sur les résultats reportés arrêtés au 31/12/2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer 6 250 DT (Six Mille deux cent cinquante Dinars) brut soit 5 000 DT (Cinq Mille Dinars) net de tous impôts par Membre au titre des jetons de présence alloués aux Membres du conseil pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de sa part.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de l'Administrateur Monsieur MOURAD GHAZI pour les exercices 2020-2021 et 2022 et jusqu'à l'issue de L'Assemblée Générale tenue en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de l'administrateur représentant les Actionnaires minoritaires Monsieur Abdelaziz BEN YOUSSEF pour les exercices 2020-2021 et 2022 et jusqu'à l'issue de L'assemblée Générale tenue en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolutions

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- Le Bilan Après Affectation du Résultat Comptable.

BILAN			
(Exprimé en Dinars)		Au 31 Décembre 2019	
	Notes	2019	2018
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations Incorporelles	2	74 088.750	68 122.350
Moins Amortissements		-69 492.563	-66 558.658
Valeur Comptable Nette		4 596.187	1 563.692
Immobilisations Corporelles	2	19 268 082.315	18 575 123.253
Moins Amortissements		-7 129 009.576	-5 924 836.755
Valeur Comptable Nette		12 139 072.739	12 650 286.498
Immobilisations Financières	3	262 249.000	139 300.000
Moins Provisions		-	-
Total des actifs immobilisés		12 405 917.926	12 791 150.190
<i>Autres actifs non courants</i>		-	-
Total des actifs non courants		12 405 917.926	12 791 150.190
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4.1	35 089 809.958	19 628 436.324
Moins Provisions		-	-
Valeur Comptable Nette		35 089 809.958	19 628 436.324
Clients et Comptes Rattachés	4.2	9 704 445.570	11 258 485.731
Moins Provisions		-104 866.004	-104 866.004
Valeur Comptable Nette		9 599 579.566	11 153 619.727
Autres actifs courants	4.3	2 056 945.285	2 462 560.091
Placements & autres actifs financiers	4.4	9 644 192.000	8 200 000.000
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	12 690 828.778	11 398 952.009
Total des actifs courants		69 081 355.587	52 843 568.151
TOTAL DES ACTIFS		81 487 273.513	65 634 718.341

BILAN**(Exprimé en Dinars)****Au 31 Décembre**

Notes 2019 2018

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**CAPITAUX PROPRES**

5

Capital social 8 910 000.000 8 100 000.000

Réserves 891 000.000 810 000.000

Provisions pour risques

Résultats reportés après affectation 17 725 002.966 18 177 721.370

Modifications comptables

Total des capitaux propres 27 526 002.966 27 087 721 370**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES****27 526 002.966 27 087 721 370****PASSIFS****Passifs non courants**

Emprunts 6 533 898.328 1 449 152.560

Autres passifs financiers

Provisions pour Risques 780 838.991 200 000.000

Total des passifs non courants 1 314 737.319 1 649 152.560**Passifs courants**

7

Fournisseurs et comptes rattachés 7.1 22 126 263.176 7 910 839.696

Autres passifs courants 7.2 13 603 328.012 12 244 937.040

Concours bancaires et autres passifs financiers 7.3 16 916 942.040 16 742 067.675

Total des passifs courants 52 646 533.228 36 897 844.411**TOTAL DES PASSIFS****53 961 270.547 38 546 996.971****TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS****81 487 273.513 65 634 718.341**

- Suite -

III-TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Modifications comptable	Résultat de l'exercice	Total
♣ Solde au 31 Décembre 2017	8 100 000	810 000	15 734 799	-200 000	14 096 588	
- Affectation du résultat 2017		0	13 896 588	200 000	-14 096 588	
- Augmentation de la réserve légale	0	0	-	-	-	
- Distribution des dividendes	-	0	-12 150 000	-		
- Modifications comptable 2017			0		0	
- Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2018	-	-			10 416 335	
♣ Solde au 31 Décembre 2018	8 100 000	810 000	17 481 387	0	10 416 335	
- Affectation du résultat 2018	-		10 416 335	0	-10 416 335	
- Distribution des dividendes	-		-9 720 000	-		
- Augmentation du capital	810 000		-810 000			
- Résultat de au 31 Décembre 2019	-	-	-		10 150 181	
♣ Solde au 31 Décembre 2019	8 910 000	810 000	17 367 722	0	10 150 181	
- Affectation du résultat 2019	-		10 150 181	0	-10 150 181	
- Distribution des dividendes	-			-	-9 711 900	
- Réserves Légales		81 000			-81 000	
♣ Solde au 31 Mai 2020	8 910 000	891 000	27 517 903	0	-9 792 900	

IV- La liste des membres du Conseil d'administration

Liste des membres du Conseil d'Administration	Activités exercés	Mandat	Activités professionnels et Mandats dans d'autres Conseils
M. PATRICE GARANDEAU	Président du Conseil Sté EURO CYCLES S.A	2020-2022	Administrateur
M. HABIB ESSEYAH	Directeur Général Sté EURO CYCLES S.A	2019-2021	Administrateur
M. MOURAD GHAZI	Directeur Général Adjoint Sté EURO CYCLES S.A	2020-2022	Administrateur
M. MOHAMED REKIK		2019-2021	Administrateur
		2019-2021	Directeur Général du Groupe Pates Warda Administrateur des sociétés suivantes : * Comptoir Multiservices Agricoles * Couscousserie du Sud * Sté Tunisienne de Production Alimentaire * Sté FLEXO PRINT
M. MICHELE BERAUDO		2019-2021	Administrateur
Sté MG INVEST		2019-2021	Administrateur
M. ABDELAZIZ BEN YOUSSEF		2020-2022	Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires Administrateur des sociétés suivantes : * UADH * SOTETEL * SOPAT * SIPHAT
M. LOTFI CHARFEDDINE		2020-2022	Administrateur Indépendant Directeur Général Adjoint Sté UNIMED
M. RIDHA CHARFEDDINE		2020-2022	Administrateur Indépendant Président Directeur Général Sté UNIMED

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL »

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 juin 2020, la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :

اللائحة الأولى :

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2019، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2019 وعلى الإتفاقيات والعمليات الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثانية :

إنّ الجلسة العامة العادية تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراءاً تاماً بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة المالية 2019.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثالثة :

تقرّر الجلسة العامة العادية تبويب وتخصيص النتائج للسنة المالية 2019 والنتائج المؤجلة كالاتي:

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2019	7 412 342	دينار
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	13 673 251	دينار
المجموع القابل للتوزيع	21 085 593	دينار
توزيع حصص الأسهم	4 345 110	دينار
المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي	550 000	دينار
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	16 190 483	دينار

وتحدّد بذلك مبلغ 1,050 دينار كحصّة مرابيح عن كلّ سهم تؤخذ من النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2019 ويتم توزيعها في 15 جويلية 2020.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الرابعة :

تحدّد الجلسة العامة العادية مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2019 بمبلغ ستمائة وخمسون دينار (650,000 دينار) خام عن كلّ جلسة بالنسبة لكلّ عضو مع حدّ أقصى يبلغ ثلاثة آلاف دينار (3.000,000 دينار) خام سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجلسة العامة العادية منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2019 بمبلغ ستمائة وخمسون دينار (650,000 دينار) خام عن كلّ جلسة بالنسبة لكلّ عضو مع حدّ أقصى يبلغ ثلاثة آلاف دينار (3.000,000 دينار) خام سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة السادسة :

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين:

• السيدة فاختة الموحاشي كمتصرّفة ممثلة للشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيد مراد ورديان لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2022،

• السيدة بسمة لوكيل كمتصرّفة ممثلة للشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيدة كوثر الغمراسني لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2022.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة السابعة :

تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد عضوية:

• السيد رضا حلاب كمتصرّف ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2022.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثامنة :

1- تطبيقا لاحكام الفصل 192 من مجلة الشركات التجارية ،
يعلم السيد رضا حلاب، بصفته الممثل القانوني لشركة النقل
بواسطة النقل بواسطة الانابيب، المساهمين بقيام أعضاء مجلس
الإدارة بإعلامه بالمهام التي يضطلعون بها لدى شركات أخرى،
2- تطبيقا لاحكام الفقرة الأولى من الفصل 209 من مجلة
الشركات التجارية، يعلم مجلس الإدارة المساهمين بقيام
الرئيس المدير العام بإعلامه بالمهام التي يضطلع بها لدى
شركات أخرى.

تقر الجلسة العامة العادية بإعلامها من طرف المتصرفين ومن
طرف الرئيس المدير العام بالمهام التي صرحوا الاضطلاع بها
لدى شركات أخرى.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة التاسعة :

طبقا لمقتضيات الفصل 19 من العقد التأسيسي ترخص الجلسة
العامة العادية لمجلس الإدارة ولمدة سنة واحدة في إصدار،
باسم الشركة ، قرض رقاعي إجمالي أو على عدة أقساط وذلك في
حدود 30 مليون دينار (30.000.000 دينار) وتحديد كيفية
إصداره وخصائصه.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة العاشرة :

تمنح الجلسة العامة العادية كلّ الصلاحيات للممثل
القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلقة
بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

B I L A N

APRES AFFECTATION

Exprimé en dinars

Au 31 Décembre

DESIGNATIONS	2019	2018
Actifs		
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	321 638,000	316 508,000
Moins : Amortissements + provisions	-318 082,000	-306 927,000
	3 556,000	9 581,000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 779 603,000	45 113 425,000
Moins : Amortissements + provisions	-37 843 861,000	-36 748 084,000
	7 935 742,000	8 365 341,000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	848 501,000	1 012 865,000
Moins : Provisions	-19 183,000	-16 605,000
	829 318,000	996 260,000
Total des actifs immobilisés	8 768 616,000	9 371 182,000
Autres actifs non courants		
Total des actifs non courants	8 768 616,000	9 371 182,000
Actifs courants		
Stocks	156 353,000	131 969,000
Moins : Provisions	-8 651,000	-8 651,000
	147 702,000	123 318,000
Clients et comptes rattachés	12 844 520,000	9 210 457,000
Moins : Provisions		
	12 844 520,000	9 210 457,000
Autres actifs courants	2 166 631,000	863 075,000
Moins : Provisions	-538 513,000	-321 877,000
	1 628 118,000	541 198,000
Placements et autres actifs financiers	33 135 602,000	32 252 699,000
Liquidité et équivalents de liquidités	1 289 049,000	1 096 889,000
Total des actifs courants	49 044 991,000	43 224 561,000
Total des actifs	57 813 607,000	52 595 743,000

BILAN

APRES AFFECTATION

Exprimé en dinars

Au 31 Décembre

DESIGNATIONS	2019	2018
Passifs		
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital Social	20 691 000,000	20 691 000,000
Réserves	3 813 479,000	3 768 221,000
Autres capitaux propres	139 510,000	139 510,000
Résultat reportés au 31/12/2013	6 003 952,000	6 003 952,000
Résultat reportés à partir de l'exercice 2014	10 186 531,000	7 669 298,000
Compte spécial d'investissement		
Total des capitaux propres avant résultat de l'ex	40 834 472,000	38 271 981,000
Résultat de l'exercice		
Total des capitaux propres après affectation	40 834 472,000	38 271 981,000
Passifs		
Passifs non courants		
Provisions	3 205 759,000	2 727 730,000
Total des passifs non courants	3 205 759,000	2 727 730,000
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	868 424,000	954 665,000
Autres passifs courants	12 904 952,000	10 641 367,000
Concours bancaire et autres passifs ,F		
Total des Passifs Courants	13 773 376,000	11 596 032,000
Total des passifs	16 979 135,000	14 323 762,000
Total des capitaux propres et des passifs	57 813 607,000	52 595 743,000

III- L'état d'évolution des capitaux propres

ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

	Capital Social	Réserves Légales	Réserves pour Fonds social	Réserves Extraordinaires	Autres Capitaux	Résultats Reportés	Compte special d'inv	Resultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	20 691 000	2 069 100	1 034 174	160 205	139 510	13 673 251		7 412 342	45 179 582
affectation approuvée par l'A.G.O du 17/06/2020			550 000			6 862 342		-7 412 342	0
Dividendes 2019						-4 345 110			-4 345 110
Solde au 31/12/2019 après affectation	20 691 000	2 069 100	1 584 174	160 205	139 510	16 190 483	0	0	40 834 472

IV- Liste des membres du Conseil d'administration

عضو مجلس الإدارة	النشاط المهني الرئيسي والعضوية في مجالس إدارة شركات أخرى عند الاقتضاء
السيد رضا حلاب	رئيس مدير عام شركة النقل بواسطة الأنابيب
السيدة بسمة لوكيل	<ul style="list-style-type: none"> ▪ مديرة بإدارة العامة للمساهمات بوزارة المالية ▪ متصرفة بمجلس إدارة الشركة الوطنية لتوزيع البترول ▪ ممثلة عن وزارة المالية في اللجنة الداخلية لمراقبة صفقات شركة الخطوط التونسية بالنسبة للصفقات ذات الإجراءات الخصوصية
السيدة فاخنة الحواشي	<ul style="list-style-type: none"> ▪ مديرة مركزية بالشركة التونسية لصناعات التكرير
السيد عياد مبارك حلاب	<ul style="list-style-type: none"> ▪ مدير الإنتاج بالشركة التونسية لصناعات التكرير
السيدة إيناس شرعي	<ul style="list-style-type: none"> ▪ رئيسة مصلحة بإدارة العامة للمحروقات/ وزارة الطاقة والمناجم والانتقال الطاقوي
السيد خالد الباجي	<ul style="list-style-type: none"> ▪ إطار بالمؤسسة التونسية للأنشطة البترولية
السيد فيصل عبيد	<ul style="list-style-type: none"> ▪ مدير مالي بالمؤسسة التونسية للأنشطة البترولية
السيد محمد الهادي الشريف	<ul style="list-style-type: none"> ▪ مدير بالشركة الوطنية لتوزيع البترول
السيد هشام إدريس	<ul style="list-style-type: none"> ▪ رئيس مدير عام شركات مرحبا ▪ عضو مجلس إدارة ببنك تونس العربي الدولي ▪ رئيس مدير عام شركة SICAF السلامة
السيدة عزيزة إدريس	<ul style="list-style-type: none"> ▪ مديرة عامة مساعدة في مجمع مرحبا (نزل مرحبا سالم) ▪ وكيلة شركة (Gestion L'orchidée commerciale)
السيد أحمد نعيم الكشو	<ul style="list-style-type: none"> ▪ أستاذ جامعي متقاعد ▪ خبير عدلي لدى المحاكم في المحاسبة والمالية والبورصة

AVIS DES SOCIETES

Liste des membres du conseil d'administration

AL HIFADH SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°24-2007 du 5 décembre 2007
Siège social: Résidence Ines –Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Jilani CHOUCHENE Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Directeur des Engagements chez Tunisian Saudi Bank « TSB »	Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • la Tuniso-Séoudienne de Recouvrement « TSR » • Société d'Aménagement de Sfax El Jadida « SASEJ » Représentant permanent de la TSB au Conseil d'Administration de la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI »
M. Hafedh SBAA Directeur Général de la SICAV	Président Directeur Général de la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI »	Président du Conseil d'Administration de la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI » Représentant permanent de la TSI aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • TUNISIE CLEARING • Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis « BVMT »
Tunisian Saudi Bank « TSB »	Banque	Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI » • la Tuniso-Séoudienne de Recouvrement « TSR » • la Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement « TSPP SICAR » • Société Immobilière Tuniso-Saoudienne « SITS » • Société d'Aménagement de Sfax El Jadida « SASEJ » • Société de Développement Agricole Lakhmes « SODAL » • Société Tunisienne de Lubrifiants « SOTULUB » • Société Industrielle des Textiles "SITEX" • Société Tuniso-Andalouse de Ciment Blanc « SOTACIB » • Société d'Investissement du Cap Bon « SICAB » • Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « SODINO-SICAR » • la Tuniso-Séoudienne de Participation et d'Investissement (TSPI)
Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI »	Intermédiaire en Bourse	Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • TUNISIE CLEARING • Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis « BVMT »
Mme Chiraz BALAI	Chargée de la Sous Direction Préparation des états financiers et des déclarations chez Tunisian Saudi Bank « TSB »	-Membre du Conseil d'Administration de la Société de Développement Agricole Lakhmes « SODAL » -Membre observateur représentant la TSB au Conseil d'Administration de la Libyan Arab Foreign Investment Company « LAFICO » - Représentante permanente de la TSB au Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Lubrifiants « SOTULUB »
Mme Sameh KHEMIRI	Gestionnaire des portefeuilles des OPCVM chez la TSI	Néant

2020 - AS - 0798

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	193,788	193,817	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	132,329	132,347	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,246	111,260	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17		114,417	117,992	118,009	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	115,845	115,862	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	112,796	112,815	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	111,926	111,940	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,801	45,805	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,255	32,260	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	109,066	109,086	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,098	17,100	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	123,686	123,698	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,168	1,168	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	115,191	115,202	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,298	11,299	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	162,056	162,083	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,305	11,305	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,790	1,792	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,056	62,063	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	129,395	129,261	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	105,407	105,080	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	102,760	102,779	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	131,769	131,310	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	504,284	503,130	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	121,344	120,257	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,457	120,467	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,272	125,286	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,223	107,234	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	100,004	99,314	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	167,355	166,448	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	91,849	91,517	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	119,127	119,123	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	157,281	156,880	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	141,803	141,459	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	93,058	93,164	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	20,838	20,747	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2102,376	2099,025	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	122,427	122,495	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	182,798	183,945	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,434	16,515	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,739	2,737	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,465	2,462	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	66,498	67,182	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,115	1,129	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,254	1,254	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,157	1,165	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,114	1,126	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	106,344	107,851	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	128,635	129,448	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1088,697	1085,860	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	11,378	11,657	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,465	9,551	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	84,124	83,586	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	106,887	106,897
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	98,863	98,872
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,036	105,052
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,186	102,201
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	103,556	103,575
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	106,729	106,745
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	103,556	103,571

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	100,891	100,904
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	101,919	101,926
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	104,399	104,414
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	106,124	106,141
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	103,617	103,629
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	102,927	102,937
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	102,421	102,435
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	102,616	102,627
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	101,659	101,675
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	104,817	104,827
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	101,755	101,767
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,329	101,343
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	104,884	104,897
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,156	101,166
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	104,492	104,978
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	102,883	102,895
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	104,596	104,610
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	107,015	107,180
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,349	57,078
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	88,399	88,031
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,036	18,007
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	279,831	278,753
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2102,117	2099,982
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	71,675	71,534
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,767	55,770
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,205	105,935
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	10,992	10,961
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,865	12,780
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,252	14,177
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,657	12,600
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	147,733	147,745
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,311	8,296
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,029	100,633
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	77,907	77,217
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	79,544	78,771
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	97,953	97,640
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	87,177	86,610
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2,343	92,975	88,138	88,232
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,238	9,197
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	90,817	90,290
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	137,908	137,341
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	92,802	94,799
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	111,467	111,775
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	111,107	112,108
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	172,380	174,884
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	167,308	168,075
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	155,888	158,484
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	20,502	21,039
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	127,596	130,156
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	135,094	134,338
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	990,155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5128,240	5153,968
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	4972,710	5041,675
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	82,125	83,442
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4366,201	4367,385
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,576	9,786
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	156,620	156,875
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	121,036	120,647
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10098,813	10172,779

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2020. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Khaled MNIF.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS	1	16 050 721	14 046 439
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		5 500 483	4 017 404
moins : amort immob incorporelles		(2 037 802)	(1 947 315)
	1.1	3 462 681	2 070 089
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 930 587
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 859 996)	(1 660 260)
	1.2	70 591	270 327
Immobilisations corporelles		42 367 487	39 849 571
moins : amort immob corporelles		(30 160 316)	(28 370 446)
	1.3	12 207 171	11 479 125
Immobilisations financières	1.4	564 397	567 675
moins : provisions immob financières		(385 910)	(394 191)
		178 487	173 484
Autres actifs non courants	1.5	131 791	53 414
Total des actifs non courants		16 050 721	14 046 439
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		22 251 231	26 003 860
moins: provisions sur stocks		(1 406 592)	(1 394 555)
	2.1	20 844 639	24 609 305
Clients et comptes rattachés		22 817 727	22 663 078
moins: provisions sur clients		(3 890 601)	(3 649 056)
	2.2	18 927 126	19 014 022
Autres actifs courants		4 848 381	6 722 566
moins: provisions sur AAC		(705 825)	(703 843)
	2.3	4 142 557	6 018 723
Placements et autres actifs financiers		224 488	229 491
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)
	2.4	217 894	222 898
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	3 870 564	5 050 241
Total des actifs courants		48 002 780	54 915 189
TOTAL DES ACTIFS		64 053 501	68 961 628

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		11 818 640	11 149 495
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 858 640	25 189 495
Résultat consolidé - Part du Groupe		2 558 365	2 735 425
Total des capitaux propres après résultat consolidé		28 417 006	27 924 920
Intérêt des minoritaires		279 334	632 195
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Crédit à moyen et long terme	4.1	1 838 363	2 396 682
Provisions pour risques et charges	4.2	257 686	218 324
Total des passifs non courants		2 096 049	2 615 006
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	11 296 841	17 099 468
Autres passifs courants	5.2	4 308 065	4 171 105
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	17 656 207	16 518 934
Total des passifs courants		33 261 113	37 789 507
Total des passifs		35 357 162	40 404 513
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 053 501	68 961 628

Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Revenus	6	59 480 536	58 531 126
Production immobilisée		-	646 646
Autres produits d'exploitation		96 086	143 979
Produits d'exploitation		59 576 622	59 321 751
Variation de stock des PF et des encours		3 354 242	219 691
Achats d'approvisionnements consommés	7	(42 473 908)	(39 548 332)
Charges de personnel	8	(8 925 526)	(8 672 174)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 593 012)	(2 704 611)
Autres charges d'exploitation	9	(3 808 351)	(4 004 730)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 130 066	4 611 595
Charges financières nettes	10	(2 584 009)	(2 416 691)
Produits des placements		30 119	895 075
Autres gains ordinaires		572 861	119 532
Autres pertes ordinaires		(157 337)	(57 196)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 991 699	3 152 315
Impôt sur les bénéfices		(824 676)	(884 418)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		2 167 023	2 267 897
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 167 023	2 267 897
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		2 167 023	2 267 897
Résultat du Groupe		2 558 365	2 735 425
Résultat Hors Groupe		(391 342)	(467 528)

Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		2 167 023	2 267 897
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 938 748	2 521 701
Variation des:			
- stocks		3 801 589	(3 206 239)
- créances		605 445	(3 629 430)
- autres actifs		1 704 865	1 557 000
- fournisseurs et autres dettes		(5 957 618)	766 468
- Résorption subvention d'investissement		(23 813)	(27 126)
- Charges financières nettes		236 318	168 076
- Plus ou moins values de cession		(424 389)	(85 083)
- Plus ou moins values de cession Titres		0	(860 085)
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	5 048 168	(526 820)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(4 327 898)	(3 715 290)
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		594 320	94 500
Encaissements / acquisitions d'immobilisations financières		16 752	894 901
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(63 923)	(54 040)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(157 626)	(80 120)
Encaissements / autres valeurs immobilisées		36 837	166 652
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(41 666)	(164 347)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	(3 943 204)	(2 857 744)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Variation/ capitaux propres		113 357	585 097
Subvention d'investissements		0	
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		1 248 199	2 720 737
Variations des emprunts (MT)		(257 633)	(158 256)
Dividendes et autres distributions		(2 105 763)	(1 404 744)
Constitution de société		0	100 000
Augmentation du capital		50 000	400 000
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	(951 840)	2 242 834
VARIATION DE TRESORERIE			
		153 124	(1 141 730)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(2 476 564)	(1 334 834)
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		(2 323 440)	(2 476 564)

1-PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 9 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1^{er} Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2019, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2019. La différence est passée en résultat de l'exercice.

2.3- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie Covid-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers consolidés clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

La société mère SIAME a été touchée par les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement, qui a malheureusement mis au chômage, l'ensemble du personnel de la société depuis le 19 Mars 2020. Ces conditions économiques difficiles, ont engendré une situation sociale et financière sans précédent et font malheureusement régner un sentiment d'incertitude, quant à la reprise d'une activité normale. La SIAME fait face à la date d'arrêt des états financiers, à plusieurs difficultés de natures différentes et variées, dont une baisse de son chiffre d'affaires due au ralentissement de l'activité économique qui a commencé à se faire sentir dès les premiers mois de l'année 2020. Ainsi, plusieurs fournisseurs étrangers, ont dû reporter leurs livraisons, du fait de la rareté des matières premières, notamment celles en provenance de la Chine, premier pays attaqué par le Coronavirus.

Les ruptures de certaines matières premières, ainsi que l'arrêt imminent de la production et des ventes, ont fortement impacté le chiffre d'affaires de la société mère ainsi que de ses filiales au titre du premier trimestre, qui s'est inscrit en recul de 39% par rapport à son niveau au 31 mars 2019. Cette situation risque de s'aggraver davantage durant les mois à venir, si un retour à la normale ne serait pas décrété au plus urgent.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

* L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

* LE GOOD WILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2019 ;
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1^{er} janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «immobilisations corporelles». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	81,47%	81,47%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	81,43%	81,43%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	50,00%	50,00%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	NA	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	47,50%	NA	IG	NA
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	25,50%	25,50%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

❖ SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

❖ SOCIETES FILIALES :

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

- ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

- ***SOCIETE ELECTRICA***

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme « SIAME ».

- ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

- ***SOCIETE SITEL***

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

- ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

- ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 650 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

- ***SOCIETE MEDIKA-TECH***

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

- ***SOCIETE I@T Europe***

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, gestion, fiscalité, finances, stratégie d'entreprise, juridique. L'audit et l'expertise de système informatiques. La vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 16 050 721 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2019	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	5 500 483	(2 037 802)	0	3 462 681
Ecart d'acquisition	1 930 587	(1 859 996)	0	70 591
Immobilisations corporelles	42 367 487	(30 160 316)	0	12 207 171
Immobilisations financières	564 397	0	(385 910)	178 487
Autres actifs non courants	131 791	0	0	131 791
Total	50 494 745	(34 058 114)	(385 910)	16 050 721

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 3 462 681 TND au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2019	Cumul amort. 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
Investissement de recherche et de développement	3 893 992		
Amt Investissement de recherche et de développement		(563 290)	3 330 702
Concessions, marques, brevets et licences	1 015 958		
Amt Concessions, marques, brevets et licences		(438 348)	577 610
Logiciels	569 923		
Amt Logiciels		(1 034 235)	(464 312)
Site web	9 610		
Amt siteweb		(1 929)	7 681
Activités de développement en cours	11 000	0	11 000
Total	5 500 483	(2 037 802)	3 462 681

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis à hauteur de 1 859 996 TND. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
SITEL	2000	402 346	20%	(402 346)	0
CONTACT	1998	(13 813)	100%	13 813	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	(21 500)	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	(17 933)	0
ELECTRICA	2011	(120 019)	100%	120 019	0
CONTACT	2012	314 975	20%	(314 975)	0
CONTACT	2013	219 982	20%	(219 982)	0
SITEL	2014	(11 021)	100%	11 021	0
CONTACT	2014	349 990	20%	(349 990)	0
TOUTALU	2015	322 262	20%	(357 553)	(35 291)
CONTACT	2016	249 982	20%	(249 982)	(0)
TOUTALU	2017	176 470	20%	(70 588)	105 882
Total		1 930 587		(1 859 996)	70 591

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 12 207 171 TND au 31 décembre 2019, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2019	Cumul amort. 31/12/2019	VCN au 31/12/2019
Terrain	946 702		946 702
Constructions	7 657 102		2 792 663
Amt Constructions		(4 864 439)	
Matériels & outillages	24 049 112		5 448 235
Amt Matériels & outillages		(18 600 877)	
Mat de transport	1 895 043		414 004
Amt Mat de transport		(1 481 039)	
MMB	1 627 972		187 271
AMT MMB		(1 440 702)	
Agencements & aménagements	2 950 483		819 813
Amt Agencements & aménagements		(2 130 670)	
Immobilisations prises en leasing	1 845 296		415 030
Amt Immobilisations prises en leasing		(1 430 266)	
Immobilisations chez les tiers	9 564		5 400
Amt Immobilisations chez les tiers		(4 164)	
Réévaluation légale TOUTALU (*)	140 014		140 014
Provisions immobilisations corporelles		(2 777)	(2 777)
Immobilisations encours	1 040 814		1 040 814
Total	42 162 103	(29 954 932)	12 207 171

(*) En date du 31 décembre 2019, la société TOUTALU a procédé à une réévaluation légale de ses équipements industriels. La plus-value de réévaluation totalise un montant net de 140 mTND. La valeur vénale confirmée par un expert judiciaire dépasse largement le montant retenu dans le cadre de cette réévaluation légale.

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 178 487 TND au 31 décembre 2019, se détaille ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2018		VCN 31/12/2018	Situation 31/12/2019		VCN 31/12/2019
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	88 000	(88 000)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	(4 202)	1 196	-	-	-
ACTIONS STEO	690	-	690	-	-	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
Titres de participation	310 968	(308 465)	2 503	304 880	(304 263)	617
Prêts	48 407	(4 501)	43 906	37 098	(3 200)	33 898
Emprunt national	10 000	-	10 000	4 800	-	4 800
Cautionnements	198 300	(81 225)	117 075	217 619	(78 447)	139 172
Autres immobilisations financières	256 707	(85 726)	170 981	259 517	(81 647)	177 870
Total des immobilisations financières	567 675	(394 191)	173 484	564 397	(385 910)	178 487

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 131 791 TND à la clôture de l'exercice 2019 contre 53 414 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 48 002 780 TND au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	22 251 231	(1 406 592)	20 844 639
Clients et comptes rattachés	2.2	22 817 727	(3 890 601)	18 927 126
Autres actifs courants	2.3	4 848 381	(705 825)	4 142 557
Placements et autres actifs financiers	2.4	224 488	(6 593)	217 894
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	3 870 564	0	3 870 564
Total		54 012 391	(6 009 611)	48 002 780

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2019 à 20 844 639TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Stock SIAME	16 103 690	18 858 127	- 2 754 437
Provision pour dépréciation stock SIAME	(1 207 573)	(1 205 065)	- 2 508
Stock SITEL	331 457	523 791	- 192 334
Provision pour dépréciation stock SITEL	(4 929)	(4 929)	- 0
Stock CONTACT	2 417 846	2 412 231	5 615
Provision pour dépréciation stock CONTACT	(105 263)	(105 263)	- 0
Stock ELECTRICA	1 824 503	3 080 545	- 1 256 042
Provision pour dépréciation stock ELECTRICA	(88 826)	(79 298)	- 9 528
Stock TOUTALU	1 572 495	1 127 925	444 570
Provision pour dépréciation stock TOUTALU	0	0	-
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	- 0
Provision pour dépréciation stock SIAME Internationale	0	0	-
Total	20 844 639	24 609 305	(3 764 666)

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2018 et 2019 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA », « TOUTALU » et « SITEL » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 18 927 126 TND au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Clients ordinaires	17 247 218	16 985 455	261 762
Clients, retenues de garantie	0	872 437	- 872 437
Clients, effets à recevoir	783 781	370 542	413 239
Clients douteux	4 786 728	4 434 643	352 085
Total brut	22 817 727	22 663 078	154 649
Provision pour dépréciation des comptes clients	(3 890 601)	(3 649 056)	(241 545)
Total net	18 927 126	19 014 022	(86 896)

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 4 142 557 TND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat, impôts et taxes actif	3 007 765	4 054 781	(1 047 016)
Avances et acomptes au personnel	159 318	155 815	3 503
Avances et acomptes fournisseurs	354 719	1 181 686	(826 967)
Fournisseurs RRR à obtenir	298 007	192 764	105 243
Fournisseurs créances sur emballages	0	94 804	(94 804)
Débiteurs divers	712 910	654 056	58 854
Charges constatées d'avance	254 558	382 483	(127 926)
Produits à recevoir	61 105	6 178	54 927
Total brut	4 848 381	6 722 567	(1 874 185)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(705 825)	(703 843)	(2 701 354)
Total net	4 142 557	6 018 723	(4 575 540)

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 217 894 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2019		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	224 488	(6 593)	217 894
Total	224 488	(6 593)	217 894

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 3 870 564 TND au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2019		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	1 583 687	0	1 583 687
Valeurs à l'encaissement	2 286 877	0	2 286 877
Total	3 870 564	0	3 870 564

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres consolidés s'élevant à 28 696 339 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capital social	14 040 000	14 040 000	0
Réserves consolidées	11 818 640	11 149 495	669 145
Total des capitaux propres avant résultat	25 858 640	25 189 495	669 145
Résultats consolidés	2 558 365	2 735 425	(177 060)
Intérêts des minoritaires	279 334	632 195	(352 861)
Total des capitaux propres après résultat & IM	28 696 339	28 557 115	139 224

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultats consolidés	Part des minoritaires	
SIAME	10 767 513	2 514 573	10 767 513	0	2 514 573	0	0
ELECTRICA	(546 630)	(105 177)	(462 902)	90 676	(84 141)	(21 036)	825 595
SIAME INTER	127 134	322 141	127 126	18	322 120	21	149 990
SITEL	(915 274)	(640 236)	(547 032)	34 088	(382 650)	(257 586)	597 670
CONTACT	3 344 239	722 919	3 224 352	30	722 916	4	3 029 850
TOUTALU	(1 625 074)	(690 465)	(1 173 879)	217 690	(562 536)	(127 929)	2 301 450
IAT	(123 219)	69 595	(96 810)	263 390	34 797	34 797	350 000
MEDIKA TECH	(17 365)	(26 326)	(19 728)	61 563	(6 713)	(19 613)	51 000
IAT EUR	0	0	0	3 220	0	0	61 173
Total	11 011 324	2 167 023	11 818 640	670 676	2 558 365	(391 342)	7 366 728

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 2 096 049 TND au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Emprunt	1 838 363	2 396 682
Provision pour risques et charges	257 686	218 324
Total	2 096 049	2 615 006

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 1 838 363 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Emprunt SIAME	604 100	784 483	(180 383)
Emprunt SITEL	66 150	138 791	(72 641)
Emprunt CONTACT	674 063	884 983	(210 920)
Emprunt TOUTALU	349 990	518 469	(168 479)
Emprunt ELECTRICA	19 583	69 956	(50 373)
Emprunt IAT	124 476	0	124 476
Total	1 838 363	2 396 682	(558 319)

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 257 686 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
TOUTALU	Provision pour risques et charges	21 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	79 829
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	156 060
Total		257 686

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 33 261 113 TND au 31 décembre 2019, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	11 296 841
Autres passifs courants	5.2	4 308 065
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	17 656 207
Total		33 261 113

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2019, ce poste consolidé s'élevant à 11 296 841 TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Fournisseurs d'exploitation	6 919 241	12 495 510	(5 576 269)
Fournisseurs, factures non parvenues	863 317	(151 549)	1 014 865
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	3 400 381	4 682 137	(1 281 756)
Fournisseurs, retenues de garanties	11 440	59 174	(47 734)
Fournisseurs d'immobilisations	102 462	14 195	88 267
Total	11 296 841	17 099 468	(5 802 626)

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 4 308 065 TND au 31 décembre 2019, s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat, impôts et taxes passifs	2 017 495	1 211 417	806 078
Organismes sociaux	824 152	630 762	193 390
Personnel et comptes rattachés	740 976	1 041 503	(300 527)
Clients, avances et acomptes	245 155	443 016	(197 861)
Dividendes et autres distributions	15 171	14 934	237
Créditeurs divers	96 998	216 281	(119 283)
Charges à payer	342 749	594 512	(251 763)
Produits constatés d'avance	4 189	0	4 189
Provisions courantes pour risques et charges	21 180	18 680	2 500
Total	4 308 065	4 171 105	136 960

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2019 à 17 656 207 TND se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Crédits de gestion	10 336 824	10 307 526	29 299
Echéance à moins d'un an /crédits	2 239 774	1 874 714	365 060
Intérêts courus sur emprunts	77 237	66 348	10 889
Autres passifs financiers	12 653 836	12 248 587	405 248
Concours bancaires	5 002 371	4 270 346	732 025
Total	17 656 207	16 518 934	1 137 273

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 59 480 536 TND se détaille comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	en %
CA SIAME	35 070 869	59,0%
CA SITEL	2 268 817	3,8%
CA CONTACT	15 783 757	26,5%
CA ELECTRICA	2 431 326	4,1%
CA TOUTALU	1 421 816	2,4%
CA IAT	1 481 349	2,5%
CA SIAME INTERNATIONAL	982 983	1,7%
CA MEDIKA TECH	39 619	0,1%
Total	59 480 536	100%

Revenus cumulés	60 680 300
Revenus intragroupe	- 1 199 763
Total Revenus consolidés	59 480 536

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés consolidés totalisent 42 473 908 TND à la clôture de l'exercice 2019. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
Ach SIAME	25 691 844	60,49%
Ach SITEL	1 932 375	4,55%
Ach CONTACT	10 685 690	25,16%
Ach ELECTRICA	1 736 402	4,09%
Ach TOUTALU	1 648 799	3,88%
Ach IAT	121 849	0,29%
Ach SIAME INTER	621 947	1,46%
Ach MEDIKA TECH	35 002	0,08%
Total	42 473 908	100%

Achats d'approvisionnement consommés	43 541 661
Achats intragroupe	1 067 753
Total des achats consolidés	42 473 908

NOTE -8- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
CP SIAME	4 695 741	52,61%
CP ELECTRICA	401 292	4,50%
CP SITEL	340 717	3,82%
CP TOUTALU	554 917	6,22%
CP CONTACT	2 053 934	23,01%
CP IAT	843 074	9,45%
CP SIAME INTER	0	0,00%
CP MEDIKA TECH	35 851	0,40%
Total	8 925 526	100%

NOTE -9- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
AC SIAME	1 983 289	52,08%
AC ELECTRICA	363 753	9,55%
AC SITEL	207 704	5,45%
AC TOUTALU	130 393	3,42%
AC CONTACT	788 114	20,70%
AC IAT	302 744	7,95%
AC SIAME INTER	39 476	1,04%
AC MEDIKA TECH	(7 322)	-0,19%
Total	3 808 151	100%

NOTE -10- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2019	
	En TND	En %
CF SIAME	1 478 620	57,22%
CF ELECTRICA	82 838	3,21%
CF SITEL	175 516	6,79%
CF TOUTALU	216 346	8,37%
CF CONTACT	581 964	22,52%
CF IAT	33 892	1,31%
CF SIAME INTER	14 833	0,57%
Total	2 584 009	100%

NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 2 323 440 TND contre un solde négatif de 2 476 564 TND au 31 décembre 2018, soit une variation positive de 153 124 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2019
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11.1	5 048 168
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	11.2	(3 943 204)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	11.3	(951 840)
Variation de la trésorerie		153 124

11.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à 5 048 168 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	2 683 417	(516 394)	2 167 023
Amortissements et provisions nettes de reprises	2 739 012	199 736	2 938 748
Variation des stocks	3 795 533	6 056	3 801 589
Variation des créances clients	564 018		564 018
Variation des créances (valeurs à l'encaissements)	41 427	0	41 427
Variation des autres actifs	1 706 065	(1 200)	1 704 865
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	(6 123 044)	165 426	(5 957 618)
Plus value / cessions d'immobilisations	(424 389)		(424 389)
Plus value / cessions des titres de participation	0		0
Résorption subvention d'investissement	(23 813)		(23 813)
Charges financières sur emprunts	236 318		236 318
Total	5 194 544	(146 376)	5 048 168

11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2019 à -3 943 204 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Décaissements sur acq. d'immo. corpo. et incorpo.	(4 489 699)	161 801	(4 327 898)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corpo. et incorpo.	594 320		594 320
Décaissements sur acquisitions d'immo. financières	(333 248)	350 000	16 752
Encaissements provenant de la cession d'immo. financières	(63 923)	0	(63 923)
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	(157 626)	0	(157 626)
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	36 837	0	36 837
Décaissements sur autres actifs non courants	(41 666)	0	(41 666)
Total	(4 455 005)	511 801	(3 943 204)

11.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à -951 840 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Variation/ capitaux propres	(36 643)	150 000	113 357
Subvention d'investissements	0		0
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	1 248 199		1 248 199
Variations des emprunts (MT)	(257 633)		(257 633)
Dividendes et autres distributions	(2 105 763)		(2 105 763)
Augmentation du capital	464 392	(414 392)	50 000
Total	(687 448)	(264 392)	(951 840)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de 64 053 501TND et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de 2 558 365TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 2-3 « Evènements Postérieurs à la date de clôture », qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité du groupe SIAME.
- Les fonds propres de la société « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2019 à 1 054mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- La situation nette de la société « SITEL » est négative et s'élève au 31 décembre 2019 à - 567 mTND est par conséquent, inférieure à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.
- Les fonds propres de la société « ELECTRICA » s'élevant au 31 décembre 2019 à 287mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- La société « TOUTALU » a procédé à la réévaluation légale de ses équipements industriels en date du 31 décembre 2019 pour un montant net de 140 mTND et ce conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 16 103 690 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 3 569 860 TND arrêté au 31 décembre 2019.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2019 à 35 509 282 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 23 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled MNIF

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 MARS 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 6 mars 2018, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société Placement Obligataire SICAV (POS) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total bilan de 219.276.294 DT et un résultat net de la période de 3.121.271 DT.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société POS, comprenant le bilan au 31 mars 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au Système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISA) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société POS au 31 mars 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la Note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la Société POS pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par la Société POS, des normes prudentielles prévues notamment par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, et l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code, tel que modifié et complété par les textes subséquents. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la Société POS représentés en valeurs mobilières totalisent 88,96% de l'actif total au 31 mars 2020.

Par ailleurs, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements en comptes à terme, représentent au 31 mars 2020 une proportion de 11,03% de l'actif total de la Société POS.

Tunis, le 27 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT- GEM
Abderrazak GABSI

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
ACTIF				
Portefeuille-titres :	4	195 076 337	228 205 759	201 650 020
- Obligations		118 780 526	151 830 243	126 385 657
- BTA		70 147 787	69 846 533	69 203 555
- Titres OPCVM		6 148 024	6 528 983	6 060 808
Placements monétaires et disponibilités :	5	24 192 265	47 259 434	17 007 927
- Placement monétaires		-	-	-
- Placements à terme		23 753 186	46 560 305	16 776 230
- Disponibilités		439 079	699 129	231 697
Créances d'exploitation :	7	7 692	6 084	2 950
- Intérêts à recevoir		7 692	6 084	2 950
- Titres de créances échues		-	-	-
TOTAL ACTIF		219 276 294	275 471 277	218 660 897
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	374 050	449 151	379 012
Autres créditeurs divers	9	206 957	200 065	3 441 160
Total Passif		581 007	649 216	3 820 172
ACTIF NET				
Capital	10	204 721 233	257 594 723	203 710 143
Sommes distribuables :		13 974 054	17 227 338	11 130 582
- Sommes distribuables de la période	11	2 796 621	3 489 746	11 128 087
- Sommes distribuables de l'exercice clos		11 175 487	13 735 097	-
- Report à nouveau		1 946	2 495	2 495
Actif Net		218 695 287	274 822 061	214 840 725
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		219 276 294	275 471 277	218 660 897

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Notes	Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019
Revenus du portefeuille-titres :	12	2 742 078	3 161 719	12 244 847
- Revenus des obligations		1 872 859	2 302 055	8 563 895
- Revenus des BTA		869 219	859 664	3 486 514
- Revenus de titres OPCVM		-	-	194 438
Revenus des placements monétaires	13	9 100	183 297	200 260
Revenus des placements à terme	14	669 453	763 352	2 553 646
Total des revenus des placements		3 420 631	4 108 368	14 998 753
Charges de gestion des placements	15	(374 050)	(449 151)	(1 623 990)
Revenus nets des placements		3 046 581	3 659 217	13 374 763
Autres charges d'exploitation	16	(87 539)	(100 638)	(373 727)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 959 042	3 558 579	13 001 036
Régularisation du résultat d'exploitation		(162 421)	(68 833)	(1 872 949)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		2 796 621	3 489 746	11 128 087
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		162 421	68 833	1 872 949
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre		162 229	149 640	443 608
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	-	(6 277)
Frais de négociation de titres		-	-	-
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		3 121 271	3 708 219	13 438 367

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

		(Montants exprimés en dinars)		Exercice clos le 31 décembre 2019
		Période du 01/01 au 31/03/2020	Période du 01/01 au 31/03/2019	
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	2 959 042	3 558 579	13 001 036
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	162 229	149 640	443 608
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-	-	(6 277)
	Frais de négociation de titres	-	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-	(10 111 447)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :			
	• Capital au nominal	67 111 100	43 159 300	327 217 300
	- Régularisation des sommes non distribuables	524 775	252 715	2 007 709
	- Régularisation des sommes distribuables de la période	376 021	245 953	11 886 702
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	3 693 795	2 314 713	-
	Rachats :			
	• Capital au nominal	(66 259 900)	(44 695 300)	(382 574 500)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(527 114)	(264 101)	(2 370 166)
	- Régularisation des sommes distribuables de la période	(538 441)	(314 786)	(17 465 708)
	- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	(3 646 945)	(2 397 120)	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	3 854 562	2 009 593	(57 971 743)
ACTIF NET	En début de période	214 840 725	272 812 468	272 812 468
	En fin de période	218 695 287	274 822 061	214 840 725
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	2 021 918	2 575 490	2 575 490
	En fin de période	2 030 430	2 560 130	2 021 918
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	106,255	105,926	105,926
	En fin de période	107,708	107,346	106,255
	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉ	5,48%	5,44%	5,38%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

INTERMÉDIAIRES AU 31 MARS 2020

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Placement Obligataire SICAV (POS) est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligatoire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole (BNA) et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier (CMF) en date du 17 décembre 1996.

La Société POS a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la Société POS est assurée par l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

La BNA a été désignée dépositaire des titres et fonds de Placement Obligataire SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la Société POS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995, dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2020 sont établis conformément au Système Comptable des Entreprises et notamment les normes NCT 16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

NOTE N°3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'État (BTA, BTZc, etc.) et de titres d'OPCVM.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour le montant net de retenue à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'État, ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenue à la source.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2) Évaluation, en date d'arrêté, des placements :

a) Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la Société POS arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 mars 2020, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

Signalons, enfin, que le portefeuille-titres de la Société POS ne comporte pas, au 31 mars 2019, de BTA « Juillet 2032 » ni de Bons du Trésor Assimilables émis à compter du 1^{er} janvier 2018.

b) Évaluation, en date d'arrêté, des autres placements

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3) Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 195 076 337 DT au 31 mars 2020, contre 228 205 759 DT au 31 mars 2019, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/03/2020	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :		111 526 485	-	3 931 033	-	115 457 518	52,79%	52,65%
AB 2008/15A	10 000	266 630	-	11 968	-	278 598	0,13%	0,13%
AB 2008/20A	30 000	1 350 000	-	65 280	-	1 415 280	0,65%	0,65%
AB 2009/15A	60 000	1 998 000	-	69 744	-	2 067 744	0,95%	0,94%
AB 2010	30 000	1 199 177	-	48 696	-	1 247 873	0,57%	0,57%
ABC 2018-01 5ANS TMM+2.2%	20 000	1 600 000	-	96 128	-	1 696 128	0,78%	0,77%
AIL2015-1 7ANS								
CATB 7.85%	20 000	1 200 000	-	49 216	-	1 249 216	0,57%	0,57%
AMENBANK 2012 TV	123 185	3 695 550	-	145 259	-	3 840 809	1,76%	1,75%
AMENBANK SUB 7.4% 2017-1	40 000	2 400 000	-	130 816	-	2 530 816	1,16%	1,15%
AMENBANK2011-1	50 000	1 000 000	-	25 080	-	1 025 080	0,47%	0,47%
AMENBANK2012 TF	20 000	600 000	-	16 144	-	616 144	0,28%	0,28%
AMENBANK2014-1 7ANS	20 000	800 000	-	4 432	-	804 432	0,37%	0,37%
AMENBANK2016-1 5ANS	40 000	1 600 000	-	34 176	-	1 634 176	0,75%	0,75%
AMENBANK2016-1 7ANS	10 000	800 000	-	17 312	-	817 312	0,37%	0,37%
ATB 2007/1	50 000	2 600 000	-	174 320	-	2 774 320	1,27%	1,27%
ATB2017 CAT A 7ANS TMM+2.05%	25 000	2 500 000	-	9 200	-	2 509 200	1,15%	1,14%
ATL 2013-1	20 000	400 000	-	20 512	-	420 512	0,19%	0,19%
ATL 2013-2	30 260	605 200	-	13 145	-	618 345	0,28%	0,28%
ATL 2014-3	40 000	1 600 000	-	14 176	-	1 614 176	0,74%	0,74%
ATL 2015-1	37 500	2 250 000	-	101 550	-	2 351 550	1,08%	1,07%
ATL 2015—2	20 000	1 200 000	-	7 312	-	1 207 312	0,55%	0,55%
ATL 2016-1	10 000	800 000	-	37 808	-	837 808	0,38%	0,38%
ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	3 000 000	-	15 672	-	3 015 672	1,38%	1,38%
ATL 2017 SUB 7A 7.9%	20 000	2 000 000	-	58 016	-	2 058 016	0,94%	0,94%
ATL 2017-1 7A 7.8%	50 000	4 000 000	-	11 640	-	4 011 640	1,83%	1,83%
ATL 2018-1 5A 8.3%	30 000	2 400 000	-	112 776	-	2 512 776	1,15%	1,15%
ATTIJ BANK SUB 7.4% 2017	30 000	1 800 000	-	89 088	-	1 889 088	0,86%	0,86%
ATTIJ BANK SUB 7.5% 2015	10 000	600 000	-	15 144	-	615 144	0,28%	0,28%

ATTIJ LEAS SUB								
2018-1 CAT B	10 000	800 000	-	51 552	-	851 552	0,39%	0,39%
BH 2009	25 895	994 368	-	17 256	-	1 011 624	0,46%	0,46%
BH 2013-1	20 000	284 000	-	11 728	-	295 728	0,14%	0,13%
BH SUB 2019 CAT A								
TMM+2.1%	5 400	432 000	-	566	-	432 566	0,20%	0,20%
BH SUB 7 ANS 2015								
7.5%	60 000	3 600 000	-	181 776	-	3 781 776	1,73%	1,72%
BNA SUB 2009	50 000	1 665 000	-	70 760	-	1 735 760	0,79%	0,79%
BNA SUB 2017-1	50 000	3 000 000	-	150 920	-	3 150 920	1,44%	1,44%
BNA SUB 2018-1								
CAT B 8.5%	100 000	10 000 000	-	436 640	-	10 436 640	4,77%	4,76%
BTE 2010 CAT B 20								
ANS	10 000	550 000	-	13 856	-	563 856	0,26%	0,26%
BTE 2011 CAT B 20								
ANS	25 000	1 500 000	-	10 660	-	1 510 660	0,69%	0,69%
BTE 2016 7.4% 5								
ANS	10 000	400 000	-	4 336	-	404 336	0,18%	0,18%
BTK 2009	10 703	356 435	-	2 355	-	358 790	0,16%	0,16%
BTK2014-1 7.45%	20 000	800 000	-	14 064	-	814 064	0,37%	0,37%
CIL 2015/1	15 000	300 000	-	14 592	-	314 592	0,14%	0,14%
CIL 2016/1	10 000	400 000	-	21 048	-	421 048	0,19%	0,19%
CIL 2017-1 7.6%	10 000	600 000	-	27 808	-	627 808	0,29%	0,29%
HL 2014-1 7.8%	30 000	1 200 000	-	31 512	-	1 231 512	0,56%	0,56%
HL 2015-1 CAT B 7								
ANS	15 000	900 000	-	19 944	-	919 944	0,42%	0,42%
HL 2015-2 CAT B 7								
ANS	20 400	1 224 000	-	849	-	1 224 849	0,56%	0,56%
HL 2016-2 CAT B 7								
ANS	15 000	1 200 000	-	25 740	-	1 225 740	0,56%	0,56%
HL2013-2	22 800	456 000	-	2 426	-	458 426	0,21%	0,21%
HL2016-1	10 000	400 000	-	18 592	-	418 592	0,19%	0,19%
HL2017-1 CAT B								
7.85%	20 000	1 600 000	-	14 000	-	1 614 000	0,74%	0,74%
HL2017-2 CAT B								
7.85%	20 000	2 000 000	-	91 280	-	2 091 280	0,96%	0,95%
HL2017-3 CAT B								
8.25%	20 000	2 000 000	-	23 808	-	2 023 808	0,93%	0,92%
HL2018-1	10 000	800 000	-	44 848	-	844 848	0,39%	0,39%
HL2018-2 5ANS								
TMM+3.5%	5 000	400 000	-	3 568	-	403 568	0,18%	0,18%
MODERNLEASING								
SUB 2018-1	20 000	2 000 000	-	121 536	-	2 121 536	0,97%	0,97%
STB2008-16A/1	12 500	390 625	-	25 650	-	416 275	0,19%	0,19%
STB2008-20A/1	40 000	1 800 000	-	121 376	-	1 921 376	0,88%	0,88%
STB2008-25A/1	70 000	3 920 000	-	271 208	-	4 191 208	1,92%	1,91%
STB2010/1 5.3%	75 000	2 497 500	-	2 640	-	2 500 140	1,14%	1,14%
TL 2013-1	20 000	400 000	-	11 472	-	411 472	0,19%	0,19%
TL 2013-2	4 800	96 000	-	895	-	96 895	0,04%	0,04%
TL 2014-1	20 000	800 000	-	43 568	-	843 568	0,39%	0,38%
TL 2014-2	20 000	800 000	-	14 736	-	814 736	0,37%	0,37%
TL 2015-1	30 000	1 800 000	-	99 456	-	1 899 456	0,87%	0,87%

TL 2015-1 SUB CAT B 7ANS	20 000	1 200 000	-	57 392	-	1 257 392	0,57%	0,57%
TL 2016 SUB CAT B 7ANS	18 700	1 496 000	-	7 974	-	1 503 974	0,69%	0,69%
TL 2017-1 CAT B 7.8%	10 000	1 000 000	-	50 976	-	1 050 976	0,48%	0,48%
UBCI 2013	20 000	400 000	-	18 192	-	418 192	0,19%	0,19%
UIB 2009 CAT C	100 000	5 000 000	-	165 600	-	5 165 600	2,36%	2,36%
UIB SUB 2015 7ANS 7.5%	50 000	3 000 000	-	141 640	-	3 141 640	1,44%	1,43%
UIB2011-1 UNIFACT 2015 7.45% 5 ANS	30 000	1 800 000	-	54 288	-	1 854 288	0,85%	0,85%
UNIFACT 2015 TMM+2.5	4 000	80 000	-	470	-	80 470	0,04%	0,04%
UNIFACTOR 2018 9.25% CAT A	6 000	120 000	-	974	-	120 974	0,06%	0,06%
	10 000	800 000	-	19 896	-	819 896	0,37%	0,37%
II- Titres émis par l'État :		68 986 468	1 419 669	3 064 658	-	73 470 795	33,60%	33,51%
· Obligations		3 200 000	-	123 008	-	3 323 008	1,52%	1,52%
Emprunt National 2014	80 000	3 200 000	-	123 008	-	3 323 008	1,52%	1,52%
· BTA (*)		65 786 468	1 419 669	2 941 650	-	70 147 787	32,08%	31,99%
BTA à 6,90% - 05/2022 sur 15 ans	8 165	8 524 086	-341 805	405 017	-	8 587 298	3,93%	3,92%
BTA 5,60% - 08/2022 sur 12 ans	27 000	25 727 500	995 646	775 462	-	27 498 608	12,57%	12,54%
BTA 6.7% - 04/2028 (12 ans)	34 071	31 534 882	765 828	1 761 171	-	34 061 881	15,58%	15,53%
III- Titres des OPCVM :		5 676 848	-	-	471 176	6 148 024	2,81%	2,80%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	274 351	1 626 487	0,74%	0,74%
SICAV TRÉSOR TUNISO-EMIRATIE	30 424	3 051 527	-	-	135 022	3 186 549	1,46%	1,45%
SICAV	12 313	1 273 185	-	-	61 803	1 334 988	0,61%	0,61%
		186 189 801	1 419 669	6 995 691	471 176	195 076 337	89,20%	88,96%

(* Pour les BTA, le coût amorti (hors intérêts courus) s'élève, au 31 mars 2020, à 67 206 137 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Valeur de remboursement (1)	Surcote/décote à l'acquisition (2)	Prix d'acquisition (3) = (1) + (2)	Amortissement cumulé des surcotes/décotes (4)	Coût amorti (hors intérêts courus) (5) = (3) + (4)	Intérêts courus (6)	Valeur comptable (5) + (6)
BTA 6.90 %05/2022 (15 ANS)	8 165	8 165 000	359 086	8 524 086	(341 805)	8 182 281	405 017	8 587 298
BTA 5.60% 08/2022 (12 ANS)	27 000	27 000 000	(1 272 500)	25 727 500	995 646	26 723 146	775 462	27 498 608
BTA 6.7 %04/2028 (12 ANS)	34 071	34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	765 828	32 300 710	1 761 171	34 061 881
Total en DT		69 236 000	(3 449 531)	65 786 468	1 419 669	67 206 137	2 941 650	70 147 787

4.2. Mouvements du portefeuille-titres

Les mouvements enregistrés durant le premier trimestre de l'exercice 2020 sur le poste « Portefeuille-titres » sont indiqués ci-après :

	Obligations	BTA	OPCVM	Total
Prix d'acquisition				
+ En début de période (a)	122 149 827	65 786 468	5 676 848	193 613 144
+ Acquisitions	-	-	-	-
- Cessions	-	-	-	-
- Remboursements	(7 423 342)	-	-	(7 423 342)
= En fin de période (1)	114 726 485	65 786 468	5 676 848	186 189 801
Différences d'estimation				
+ En début de période (b)	-	1 344 656	383 960	1 728 616
± Annulation, à l'ouverture de la période, des plus ou moins-values potentielles	-	-	(383 960)	(383 960)
+ Plus-values potentielles en fin de période	-	-	471 176	471 176
- Moins-values potentielles en fin de période	-	-	-	-
+ Décotes rapportées à l'actif net	-	84 111	-	84 111
- Surcotes rapportées à l'actif net	-	(9 098)	-	(9 098)
- Amortissement cumulé des décotes sur titres cédés et/ou remboursés	-	-	-	-
= En fin de période (2)	-	1 419 669	471 176	1 890 845
Créances rattachées d'intérêts				
+ En début de période (c)	4 235 830	2 072 430	-	6 308 260
± Intérêts courus à l'achat	-	-	-	-
+ Revenus d'intérêts de la période	1 872 859	869 219	-	2 742 078
- Détachement de coupons d'intérêts de la période	(2 054 648)	-	-	(2 054 648)
= En fin de période (3)	4 054 041	2 941 649	-	6 995 691
Solde au 31 mars 2020 [(1) + (2) + (3)]	118 780 526	70 147 787	6 148 024	195 076 337
Solde au 31 décembre 2019 [(a) + (b) + (c)]	126 385 657	69 203 555	6 060 808	201 650 020

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS

5.1. PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique totalise 23 753 186 DT au 31 mars 2020, contre 46 560 305 DT au 31 mars 2019, et se détaille comme suit :

	Nombre	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2020	% actif net	% actif
Placements à court terme :						
- BNA Plac. 100J 21-05-20 TMM+3%	300	300 000	3 531	303 531	0,14%	0,14%
- BNA Plac. 100J 08-04-20 TMM+3%	150	150 000	3 312	153 312	0,07%	0,07%
- BNA Plac. 100J 23-05-20 TMM+3%	1 590	1 590 000	25 591	1 615 591	0,74%	0,74%
- BNA Plac. 100J 28-04-20 TMM+3%	556	556 000	9 617	565 617	0,26%	0,26%
- BNA Plac. 100J 02-06-20 TMM+3%	1 670	1 670 000	14 843	1 684 843	0,77%	0,77%
- BNA Plac. 280J 23-12-20 TMM+3%	16 800	16 800 000	52 610	16 852 610	7,71%	7,69%
- BNA Plac. 270J 25-12-20 TMM+3%	650	650 000	157	650 157	0,30%	0,30%
- BNA Plac. 100J 06-04-20 TMM+3%	1 885	1 885 000	42 526	1 927 526	0,88%	0,88%
Total en DT		23 601 000	152 186	23 753 186	10,86%	10,83%

5.2. DISPONIBILITÉS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Avoirs en banque	438 998	510 297	231 817
Encaissements non encore comptabilisés	(120)	(120)	(120)
Décaissements non encore comptabilisés	201	-	-
Sommes à régler :	-	-	-
- Placements à régler	-	-	-
- Autres	-	-	-
Sommes à encaisser	-	188 952	-
Total en DT	439 079	699 129	231 697

5.3. RATIO D'EMPLOI DE L'ACTIF EN LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 février 2013).

Au 31 mars 2020, le ratio susvisé s'élève à 11,03 % ; il a été calculé comme suit :

	Valeur au 31 mars 2020	% actif
I- Liquidités	24 192 265	11,03%
- Placements à terme	23 753 186	10,83%
- Disponibilités	439 079	0,20%
II- Quasi-liquidités	-	-
- Bons du Trésor à court terme	-	-
- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an	-	-
- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an	-	-
Total Général (A) = (I + II)	24 192 265	
Total Actif (B)	219 276 294	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités (A)/(B)		11,03%

NOTE 6 : VALEURS MOBILIÈRES EN PORTEFEUILLE DÉTAILLÉES PAR ÉMETTEUR

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la Société POS et figurant parmi les composantes de la rubrique « Portefeuille-titres », totalisent au 31 mars 2020 une valeur comptable de 195 076 337 DT, soit 88,96% du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Total	% Actif
ÉTAT	3 323 008	70 147 787	-	73 470 795	33,51%
ATL	18 647 807	-	-	18 647 807	8,50%
AMEN BANK	16 278 264	-	-	16 278 264	7,42%
BNA	15 323 320	-	-	15 323 320	6,99%
HANNIBAL LEASE	12 456 567	-	-	12 456 567	5,68%
UIB	10 161 528	-	-	10 161 528	4,63%

STB	9 028 999	-	-	9 028 999	4,12%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	7 878 468	-	-	7 878 468	3,59%
BH BANK	5 521 694	-	-	5 521 694	2,52%
ATB	5 283 520	-	-	5 283 520	2,41%
SICAV TRESOR	-	-	3 186 549	3 186 549	1,45%
ATTIJARI BANK	2 504 232	-	-	2 504 232	1,14%
BTE	2 478 852	-	-	2 478 852	1,13%
MODERN LEASING	2 121 536	-	-	2 121 536	0,97%
ABC	1 696 128	-	-	1 696 128	0,77%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	1 626 487	1 626 487	0,74%
CIL	1 363 448	-	-	1 363 448	0,62%
TUNISO EMIRATIE SICAV	-	-	1 334 988	1 334 988	0,61%
AIL	1 249 216	-	-	1 249 216	0,57%
BTK	1 172 854	-	-	1 172 854	0,53%
UNIFACTOR	1 021 341	-	-	1 021 341	0,47%
ATTIJARI LEASING	851 552	-	-	851 552	0,39%
UBCI	418 192	-	-	418 192	0,19%
Total Général en DT	118 780 526	70 147 787	6 148 024	195 076 337	88,96%

NOTE 7 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Intérêts à recevoir :	7 692	6 084	2 950
- Intérêts échus et non encaissés sur obligations	-	-	-
- Intérêts courus sur dépôts en banque	7 692	6 084	2 950
Titres de créance échus :	-	-	-
- Obligations échues et non encore remboursées	-	-	-
Total en DT	7 692	6 084	2 950

NOTE 8 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Gestionnaire (BNA Capitaux)	272 036	326 655	275 645
Dépositaire (BNA)	102 014	122 496	103 367
Total en DT	374 050	449 151	379 012

NOTE 9 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Dividendes à payer	37 109	23 056	37 110
Administrateurs - Jetons de présence	38 959	37 398	30 000
Commissaire aux comptes	8 311	26 675	19 109
Conseil du Marché Financier (CMF)	19 497	23 739	19 411
Rachats	90 889	75 752	3 323 231
Contribution Sociale de Solidarité	-	-	200
Retenues à la source à payer	913	-	-
Autres	11 279	13 445	12 099
Total en DT	206 957	200 065	3 441 160

NOTE 10 : CAPITAL

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Capital début de période :			
- Montant en nominal	202 191 800	257 549 000	257 549 000
- Nombre de titres	2 021 918	2 575 490	2 575 490
- Nombre d'actionnaires	4 725	4 535	4 535
Souscriptions réalisées :			
- Montant en nominal	67 111 100	43 159 300	327 217 300
- Nombre de titres	671 111	431 593	3 272 173

Rachats effectués :			
- Montant en nominal	(66 259 900)	(44 695 300)	(382 574 500)
- Nombre de titres	(662 599)	(446 953)	(3 825 745)
Capital fin de période :			
- Montant en nominal	203 043 000	256 013 000	202 191 800
- Nombre de titres	2 030 430	2 560 130	2 021 918
- Nombre d'actionnaires	4 674	4 413	4 725
Sommes non distribuables :	159 890	138 254	74 874
1. Résultat non distribuable	162 229	149 640	437 331
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	162 229	149 640	443 608
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	(6 277)
- Frais de négociation de titres	-	-	-
2. Régularisation des sommes non distribuables	(2 339)	(11 386)	(362 457)
- Aux émissions	524 775	252 715	2 007 709
- Aux rachats	(527 114)	(264 101)	(2 370 166)
Sommes non distribuables de(s) exercice(s)antérieurs	1 518 343	1 443 469	1 443 469
Total en DT	204 721 233	257 594 723	203 710 143

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 mars 2020	31 mars 2019	31 décembre 2019
Résultat d'exploitation	2 959 042	3 558 579	13 001 036
Régularisation lors des souscriptions d'actions	376 021	245 953	8 781 478
Régularisation lors des rachats d'actions	(538 441)	(314 786)	(10 654 427)
Total en DT	2 796 621	3 489 746	11 128 087

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Exercice clos le 31/12/2019
	01/01 au 31/03/2020	01/01 au 31/03/2019	
Revenus des obligations :	1 872 859	2 302 055	8 563 895
• ± Variation des intérêts courus	(181 789)	(136 987)	(887 536)
• + Coupons d'intérêts échus	2 054 648	2 439 042	9 451 431
Revenus des BTA :	869 219	859 664	3 486 514
• ± Variation des intérêts courus	869 219	859 664	(10 003)
• + Coupons d'intérêts échus	-	-	3 496 517
Revenus des titres d'OPCVM	-	-	194 438
Total en DT	2 742 078	3 161 719	12 244 847

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Exercice clos le 31/12/2019
	01/01 au 31/03/2020	01/01 au 31/03/2019	
Revenus des certificats de dépôt :	-	176 562	176 562
• ± Variation des intérêts courus	-	(195 386)	(195 386)
• + Coupons d'intérêts échus	-	371 948	371 948
Intérêts des comptes de dépôt	9 100	6 735	23 698
Total en Dinars	9 100	183 297	200 260

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Exercice clos le 31/12/2019
	01/01 au 31/03/2020	01/01 au 31/03/2019	
Revenus des placements en compte BNA :	669 453	763 352	2 553 646
• ± Variation des intérêts courus	(39 044)	296 388	(24 687)
• + Coupons d'intérêts échus	708 497	466 964	2 578 333
Total en DT	669 453	763 352	2 553 646

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Exercice clos le 31/12/2019
	01/01 au 31/03/2020	01/01 au 31/03/2019	
Rémunération du gestionnaire	272 036	326 655	1 181 084
Rémunération du dépositaire	102 014	122 496	442 906
Total en DT	374 050	449 151	1 623 990

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Exercice clos le 31/12/2019
	01/01 au 31/03/2020	01/01 au 31/03/2019	
Jetons de présence	7 459	7 397	30 000
Redevance CMF	57 151	68 625	248 127
Honoraires Commissaire aux comptes	7 459	7 397	30 000
Rémunération Président du CA	1 527	1 527	6 108
Rémunération Directeur Général	2 804	2 610	11 215
TCL	8 455	10 269	37 400

Contribution Sociale de Solidarité	-	-	200
Diverses charges d'exploitation	2 684	2 813	10 677
Total en DT	87 539	100 638	373 727

NOTE 17 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

17.1. Nature des relations avec les parties liées

Les parties liées à la Société POS sont le gestionnaire et le dépositaire ayant avec celle-ci des dirigeants communs :

BNA CAPITAUX	En sa qualité d'établissement gestionnaire, elle est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit, à partir du 2 février 2015, une rémunération hors TVA de 0,40% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.
BNA	En sa qualité de dépositaire, elle est chargée de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conserver les titres et les fonds de la SICAV ; ✓ Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ; ✓ Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, elle perçoit une rémunération hors TVA de 0,15% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

17.2. Flux de transactions avec les parties liées

Le détail des opérations conclues avec les parties liées, au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de la période	BNA CAPITAUX	BNA
Opérations impactant les sommes distribuables :		
- Rémunération du gestionnaire	(272 036)	-
- Rémunération du dépositaire	-	(102 014)
Opérations impactant les sommes non distribuables	Néant	Néant

17.3. En-cours des opérations réalisées avec les parties liées

L'en-cours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 31 mars 2020 comme suit :

Soldes en fin de période	BNA CAPITAUX	BNA
Rémunération du gestionnaire à payer	(272 036)	-
Rémunération du dépositaire à payer	-	(102 014)